



Nous avons besoin de vous pour

SAUVER LEURS TOMBES

Pour vos dons en ligne : <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>
Pour en savoir plus : infos@souvenir-francais.fr



QUÊTE ANNUELLE DU SOUVENIR FRANÇAIS
DU 28 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

Le Souvenir Français

À NOUS LE SOUVENIR, À

EUX L'IMMORTALITÉ



REVUE TRIMESTRIELLE N° 524

Octobre 2021 - Prix du numéro: 2,50 €

LA MÉMOIRE . . .



. . . Entretien des tombes

Garder le souvenir . . .



. . . Transmettre l'héritage aux jeunes générations

ET L'AVENIR . . .



Couonné par l'Académie française
et l'Académie des sciences morales et politiques



ASSOCIATION NATIONALE

Née en 1872 en Alsace et en Lorraine Annexées
Fondée en 1887 par Xavier NIESSEN à Neuilly-sur-Seine

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

MESDAMES ET MESSIEURS

Le Premier Ministre	Le Ministre de l'Éducation nationale
le Président du Sénat	Le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental
le Président de l'Assemblée nationale	Le Grand Chancelier de la Légion d'honneur
le Ministre des Affaires étrangères	Le Délégué National du Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »
le Ministre de l'Intérieur	Société des Membres de la Médaille Militaire
le Ministre des Armées	Association Nationale de l'Ordre du Mérite
Société des Membres de la Légion d'honneur	

Directeur de la publication :
C.G.A. (2S) Serge BARCELLINI
Président général du Souvenir Français
Rédactrice en chef : **Marie-Françoise MOREL**
N° d'inscription à la commission paritaire
des Papiers de Presse 1022 G 82578
Dépôt légal : 2021
Ce numéro a été tiré à 44 000 exemplaires
Il ne contient aucune publicité payante
Imprimeur : VINCENT IMPRIMERIES - TOURS

En couverture :
Nécropole de Chasselay (Rhône)
Le Tata Sénégalais
Cérémonie inter-génération
Rectificatif :
revue 522 Monument chasseurs 86^{ème}
brigade Col de la Chipotte (Vosges)

a pour vocation :

- 1 De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
- 2 D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
- 3 De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.

Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités. Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHÉREZ au SOUVENIR Français : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

COTISATIONS ANNUELLES

Membre titulaire à partir de.....10 €
Membre bienfaiteur à partir de....50 €
Groupement affilié à partir de.....20 €

ABONNEMENT À LA REVUE

4 Numéros - tarif adhérent.....5 €
4 Numéros - tarif non-adhérent...10 €

Le siège est à votre disposition pour vous communiquer les coordonnées du responsable de l'association dans votre département.
Siège social : 20, rue Eugène-Flachat – 75017 PARIS - CCP n° 949-14 Y Paris www.souvenir-francais.fr
Bureaux ouverts de 9 h à 12 h et 12 h 45 à 17 h (le vendredi à 16 h 30)

Pour contacter les membres du bureau

Président général CGA (2S) Serge Barcellini sergebarcellini@free.fr	01 48 74 80 31	Trésorier général Commissaire général des armées (2S) Christian Mortel tresorier-general@souvenir-francais.fr
Vice-présidents Général CAA (2S) Pascal Vinchon Laurence Thibault	01 48 74 53 99	Secrétaire général M. Haim Korsia - sg@souvenir-francais.fr
Assistante Président général (Isabelle Mariet)	01 48 74 80 31	assistantepresident@souvenir-francais.fr

Pour contacter la direction nationale

Standard	01 48 74 53 99	infos@souvenir-francais.fr
La Communication Raphaëlle Jaillet	01 48 74 80 32	communication@souvenir-francais.fr
La Revue Marie-Françoise Morel (après 14 h) Clément Viricelle (après 14 h)	01 48 74 80 34 01 48 74 81 26	revue@souvenir-francais.fr roulage@souvenir-francais.fr
Service Action		
Pôle Patrimoine Alexandrine Espinasse	01 48 74 80 36	patrimoine@souvenir-francais.fr
Pôle Commémorations et Partenariats Maguelone Vahid	01 48 74 79 73	partenariats@souvenir-francais.fr commemorations@souvenir-francais.fr
Pôle Pédagogie Emilie David	01 48 74 79 70	pédagogie@souvenir-francais.fr
Service Gestion		
Pôle Gestion financière et administrative Bernard Quéré	01 48 74 79 72	gestion@souvenir-francais.fr
Pôle Gestion comptes bancaires et adhérents (dont reçus fiscaux) Yannick Kodjo	01 48 74 81 27	comptabilité@souvenir-francais.fr
Pôle Gouvernance délégations et comités (dont chancellerie) Pôle Commande de fournitures (hors catalogue en ligne) Nathalie Vaslot	01 48 74 80 37	gouvernance@souvenir-francais.fr fournitures@souvenir-francais.fr

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Présidents d'honneur : Général d'armée (2S) Pierre de PERCIN
C.G.A. (2S) Gérard DELBAUFFE
Président d'honneur de Rhin et Danube : M. René ROCHÉ †
Vice-président d'honneur : Général de division (2S) Alain LACAPELLE*

Bureau du Conseil d'administration (à compter du 10 décembre 2020)

*Président : Contrôleur général des armées (2S) Serge BARCELLINI
Vice-président : Général de Corps aérien (2S) Pascal VINCHON
Vice-présidente : Mme Laurence THIBAUT
Secrétaire général : Grand Rabbin de France Haïm KORSIA
Trésorier général : Commissaire général des armées (2S) Christian MORTEL*

MEMBRES :

Général d'armée aérienne (2S) Philippe ADAM, membre permanent de la commission de recours des militaires
M. Jean-Marie BOCKEL, ancien ministre, Sénateur du Haut-Rhin, Président de l'association Solidarité-Défense
M. l'abbé Cédric BURGUN, Vice-doyen de la faculté de droit canonique à l'Institut Catholique de Paris.
M. le Préfet (H) Jean-François CARENCO, Président de la Commission de Régulation de l'Energie
Mme Jølle CHARLIER, DGA Seine et Marne, chargée de mission pour les legs Principale de notaire en retraite
M. Bernard CHOPIN, Cadre bancaire en retraite
Général d'armée (2S) Bruno CUCHE, C.E.M.A.T (2006 à 2008)
Mme Chrystèle DEFERT, Déléguée générale pour l'Oise, fonctionnaire de la fonction publique territoriale
M. Jean-Christophe DENIS, Délégué général pour le Loiret
Docteur Jean-Daniel DESTEMBERG, Délégué général. pour l'Allier
Amiral (2S) Pierre François FORISSIER, ancien Chef d'Etat-major de la Marine
M. Philippe GERMAIN, Cadre en retraite EDF
Mme Christine GUIMONNET, secrétaire générale de l'Association Professeurs Histoire Géographie
Lieutenant-colonel Claude GUY, Délégué général des Hauts-de-Seine
Maître Claude JAQUET, Président honoraire de la Caisse de prévoyance et de retraite des notaires
M. Anouar KBIBECH, Vice-président Conseil Français du Culte Musulman ; Président du rassemblement des musulmans de France
M. Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'éducation nationale.
Lieutenant-colonel (H) Claude MICHEL, Délégué général pour la Belgique.
M. Georges MORIN, Secrétaire général de l'association des plus Grands Invalides de guerre
Mme Frédérique NEAU-DUFOUR, Agrégée et docteur en histoire, ex-directrice du CERD
M. Gilles PECOUT, Ambassadeur de France en Autriche, ex-Recteur de Paris et région Ile de France
M. Michel ROUSSIN, ancien ministre
Général d'armée de gendarmerie (2S) Jean-Régis VÉCHAMBRE, ancien Inspecteur général de la Gendarmerie,
M. le Pasteur Etienne WAECHTER, Aumônier en chef de l'aumônerie protestante aux armées

Participe au Conseil d'administration :

Contrôleur Général des Armées (2S) Gérard DELBAUFFE, Président général de 2007 à 2015, chargé des médiations du SF.

Associations nationales qui ont fusionné avec le Souvenir Français et correspondants actuels



Association Rhin et Danube (sous les ordres du Général de Lattre)	René ROCHÉ †
Association du Corps Expéditionnaire Français en Italie (sous les ordres du général Juin)	Docteur BOUSSAGOL †
Association nationale Souvenir de l'Armée d'Afrique	Marc DEL FONDO
Association des résistants du 11 novembre 1940 (lycéens)	Igor de SCHOTTEN †
Comité d'Action résistance	Pierre MOREL †
Amicale des Anciens Combattants de la 3 ^e D.I.A.	Philippe TRICON-DUNOIS
Amicale des Anciens du 6 ^e R.I.	Jean-Jacques PEPIN
Association du Mémorial d'Afrique du Nord	M. C. LEJEUNE
Association des Parents des tués-familles de disparus et de Morts pour la France	Philippe CHESNAY
Fédération Nationale des Fils de tués	Paule SUDRE
Association amicale des anciens du 2 ^e RC	J.P. SORENSEN †
A.N.P.A.V.I.	Jean-Claude CARREAU
Association des Anciens Combattants français Évadés de France par l'Espagne des Hauts de Seine	Georges FELUS †

Lors d'une fusion entre une association et le Souvenir Français, ce dernier prend en charge l'héritage de l'association.

Les drapeaux sont déposés dans des établissements scolaires ; les archives au Service Historique de la défense ; et les monuments et stèles sont placés sous la sauvegarde du Souvenir Français.

SOMMAIRE

■ Associations nationales fusionnées avec le Souvenir Français	5	■ Henry (1894-1918) et Armand (1892-1917) de Pracomtat, morts pour la France	33
■ Editorial du CGA (2S) Serge Barcellini, Président général	7	■ Andrée Gadat (1913-1944) héroïne de la résistance, morte pour la France	37
■ Message du Président général pour le 1 ^{er} novembre	8	■ Combats d'Houville-la-Branche (Eure et Loir) le 16 juin 1940. Hommage au 4 ^e RTT	40
■ « Les Anciens témoignent » : Souvenirs de Colon Garcia	9	■ Maréchal-des-Logis chef Maurice Gindre (1922-1952) Mort pour la France en Indochine.	43
■ « Souvenons-nous » : Inhumation à Notre-Dame de Lorette du Soldat Inconnu d'Algérie	11	■ A.P.A.J. Animation Jeunes	45
■ « Les archives de la revue » : Le Phénix, sous-marin français	15	■ Dans nos délégations	46
■ Les derniers moments de l'Empereur	18	■ Dons et legs	67
■ Général Lecapitaine (1765-1815) Mort pour la France	19	■ Distinctions	68
■ La bataille de Ligny le 16 juin 1815	21	■ Nécrologie	68
■ Comte Picquet de La Motte dit La Motte Picquet (1720-1791)	23	■ Versements volontaires	68
■ Le chasseur Louis Rossat (1849-1870)	26	■ La page du Relais sacré	69
■ Frasnes-les-Couvin : 16 septembre 1914	28	■ Chronique des comités	71
■ Marc Larreguy de Civrieux (1895-1916) mort pour la France	32	■ Récompenses	78
		■ Boutique LR et fournitures	82

Vous n'êtes pas abonnés à la revue nationale mais dans ce sommaire, certains textes vous intéressent.

Le site internet du Souvenir Français vous indique tous les trimestres le sommaire de la revue à paraître (janvier, avril, juillet et octobre).

Vous souhaitez la recevoir occasionnellement sans vous abonner :

Vous pouvez la commander au siège national qui vous l'expédiera par courrier pour 3,50 € frais de poste compris.

Le Souvenir Français, Service de LA REVUE, 20 rue Eugène Flachet, 75017 Paris

Tél : 01 48 74 80 34 (Après 14h30)

Courriel : revue@souvenir-francais.fr

Éditorial



Serge BARCELLINI

Président Général du Souvenir Français



AYONS PAS HONTE DE NAPOLEON !

Cette revue présente une particularité. Plusieurs articles sont consacrés à l'Empereur, à ses généraux, à ses combats. Ce n'est pas la tradition au Souvenir Français qui a l'habitude de faire remonter son histoire à 1870-1871, en laissant la longue période du XIX^e siècle qui précède dans l'ombre.

Cette habitude présente deux inconvénients : D'abord, elle réduit la durée de l'histoire contemporaine française que l'on fait généralement démarrer à la Révolution de 1789, d'autre part, elle fait trop « cadrer » notre association avec la III^e République. Le Souvenir Français est né de, et par la III^e République. Nous en sommes fiers mais le Souvenir Français a depuis l'origine la volonté de s'inscrire dans l'histoire de la Nation « France ».

Retenons deux engagements précoces : En 1905, le Souvenir Français s'engage aux côtés de la Sabretache pour édifier et financer le premier monument français sur le champ de bataille de Waterloo. Sept années plus tard, en 1912, le Souvenir Français érige et finance le premier monument français sur le champ de bataille de la campagne de Russie de Napoléon. Parallèlement, durant la même période, notre association intervient dans la création de monuments et de stèles liés aux batailles du second empire en particulier en Italie.

La première guerre mondiale clôt l'incursion du Souvenir Français dans la mémoire longue. Désormais, la mémoire de la première guerre mondiale et des guerres qui vont lui succéder va occuper notre association.

Notre revue reflète profondément ce tournant mémoriel. Et pourtant, il nous apparaît nécessaire de rappeler que la France qui est fier de son régime républicain et également fier de sa « Nation ». Alors que le bicentenaire du décès de l'empereur a ouvert un temps de contestation, il nous apparaît essentiel de rappeler que la France n'est jamais aussi grande que lorsqu'elle reconnaît la totalité de son histoire.

Nous n'avons pas honte de Napoléon comme nous n'avons pas honte de nos combattants du temps colonial, comme nous n'avons pas honte de nos combattants de la guerre d'Algérie.

Alors que s'annonce un 60^e anniversaire de la fin de cette guerre fortement compliquée. Entre le 18 mars 1961, signature des accords d'Evian et le 3 juillet 1962, déclaration d'indépendance de l'Algérie, prendront place des élections présidentielles et des élections législatives. Alors raconter comment fut choisi et transféré à Notre-Dame de Lorette le Soldat inconnu de la guerre d'Algérie est un choix de transparence.

N'ayons pas honte de Napoléon, n'ayons pas honte de la guerre d'Algérie. Si la revue se lit au présent, l'histoire doit respecter les conjonctures de l'époque. Ce qui fait la richesse de notre association, c'est le respect de notre histoire ! N'ayons pas honte de la France !

MESSAGE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL pour le 1^{er} novembre 2021

Se mobiliser pour la mémoire, c'est se mobiliser pour la France.

Sauvegarder les tombes des morts pour la France au combat, c'est permettre à chaque Français, et en particulier aux générations futures, de s'inscrire pleinement dans l'histoire de notre Nation.

Être Français, c'est partager une histoire commune. Ce partage passe par le maintien dans chacun de nos cimetières communaux des tombes des morts pour la France.

En aidant le Souvenir Français à sauvegarder ces tombes, vous aidez la France à sauvegarder sa mémoire.



Bayon (Meurthe et Moselle)

« Les Anciens témoignent »

SOUVENIRS DE COLON GARCIA

Je m'appelle Colon Garcia. Je suis né à Paris le 10 janvier 1931. Je suis le fils d'un émigré espagnol arrivé en France en 1920 avec un contrat de travail pour exercer dans les mines de charbon du Nord de la France.



Général Monclar

Après avoir suivi une scolarité jusqu'à 17 ans et obtenu un C.A.P. de menuiserie, d'une nature très sportive et aventureuse, je me suis engagé en février 1949, dès l'âge de 18 ans, dans les Commandos parachutistes de l'Armée française.

Incorporé au 1^{er} Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes, situé à Saint-Brieuc, j'ai obtenu mon brevet de parachutiste avec de plus et par la suite, l'honneur et le privilège de défiler sur les Champs-Élysées le 14 juillet 1949 en présence du Président de la République Vincent Auriol.

En juin 1950, c'est l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord avec la Chine, son alliée.

Vingt deux nations, dont la France, sous le commandement des Etats-Unis, mettront leurs forces en commun pour rétablir la paix et la sécurité internationale dans la région.

A cet effet, 3421 soldats français, dont moi-même, se sont portés volontaires afin de combattre la dictature pour que vive la liberté. C'est à cette occasion que le Général Monclar, vétéran des deux guerres mondiales, n'hésita pas à renoncer à ses étoiles afin de pouvoir partir en Corée en novembre 1950 avec le premier contingent de 1017 volontaires mis sous son commandement avec le grade de colonel. Malgré de très lourdes pertes, il se distinguera par sa bravoure et remportera une victoire contre les Chinois, notamment lors des batailles féroces de Jipyong-ni en février 1951, ce qui permettra aux forces de l'O.N.U. de reprendre Séoul et celle de Crève-cœur en septembre-octobre 1951.

Pour ma part, j'ai fait partie en décembre 1951, sous le commandement du colonel Borelli, du détachement DR6 venu relever nos camarades du 1^{er} contingent pour, à notre tour, participer à de nombreuses batailles dont celle du T-Bone qui entre le 17 juillet et le 19 août 1952 vit disparaître une trentaine de mes camarades et blessé près d'une centaine.



Bataillons de l'ONU

Il est à souligner que par ces combats de tranchées, l'énormité des bombardements ennemis et les conditions de vie des plus précaires pendant la saison des pluies, les nuits d'hiver par -30° à -35° , les journées d'été par $+40^{\circ}$ à l'ombre, ne sont pas sans rappeler celle de la grande guerre. Ce qui du reste a valu pour notre bataillon d'être cité en exemple tant aux unités de la division par le général Fry, commandant la 2^{ème} division d'Infanterie US que par la Présidente coréenne.

Détenteur de la Croix de guerre avec étoile de bronze à l'ordre du régiment et de la médaille des Nations-Unies, je fais partie de l'association des anciens combattants du bataillon français de l'ONU en Corée. Mon adhésion est celle de ma descendance se veut avant tout pour la mémoire des véritables héros tombés au Champ d'honneur dans une guerre qui a généré plus de trois millions de morts, civils inclus, mais un peu trop oubliée à mon goût.

Je saisis cette occasion pour souligner la reconnaissance éternelle du peuple Coréen libéré, qui depuis la fin des hostilités jusqu'à ce jour entretient une multitude d'actes de bontés envers l'ensemble des vétérans de la planète (invitations commémoratives, cadeaux du souvenir, vœux annuels, etc.)

En conclusion, pour nous rapprocher de nos enfants, mon épouse et moi sommes venus habiter en cette belle ville de Pau où ma femme repose maintenant en paix dans un cimetière communal.

« SOUVENONS-NOUS »

Notre chapitre « **Souvenons-nous** » est destiné à honorer ceux qui ont bien servi la France, connus et inconnus, parfois jusqu'à donner leur vie pour elle, en retraçant les biographies de quelques-uns d'entre eux, puisées dans les archives de la revue nationale.

INHUMATION DU SOLDAT INCONNU D'ALGÉRIE

Les 15 et 16 octobre 1977

A Notre-Dame de Lorette

Avec l'aimable autorisation de M. Pierre Bellet

LE PROJET

Ce désir est né en 1972 du fait que les générations du feu qui nous ont précédés pouvaient se rassembler autour d'une tombe sacrée témoignant du sacrifice de leur génération. Ces lieux se situaient sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, mais aussi dans divers lieux de Mémoire comme Notre Dame de Lorette et Verdun pour ne citer que ces deux ossuaires.

Les démarches furent très longues et quelle ne fut pas la surprise d'apprendre qu'au cimetière du « petit lac » à Oran reposait un soldat non identifié. De nombreuses formalités administratives et diplomatiques précédaient le départ des Restes pour la France et c'est à Port Vendres, port d'où partirent de nombreux contingents pour l'Algérie que le « Soldat non identifié » retrouvait le sol de la Mère Patrie.

Puis ce fut le départ pour le cimetière militaire de Luynes dans les Bouches du Rhône où il fut placé dans une sépulture provisoire dans l'attente de l'organisation de cérémonies officielles au cours de laquelle la France pourrait lui rendre l'hommage mérité et à travers lui rendre également hommage à tous les soldats « Morts pour la France » en Algérie, en Tunisie et au Maroc.

La dépouille atteindra Arras par train spécial le 15 octobre 1977 en fin d'après-midi.



Sur la place Foch située devant la gare, un catafalque a été dressé. Sur les côtés, les anciens Combattants de garde d'Honneur se placent tandis que les drapeaux font sur l'arrière une immense haie d'honneur sur plusieurs rangs.

L'instant est plein d'émotion. Sur le côté droit de la gare, le cercueil revêtu du drapeau tricolore est porté à l'épaule par six combattants d'Afrique du Nord encadrés par quatre Anciens Combattants de 14/18 et de 39/45 et deux soldats du contingent. Il est déposé sur le catafalque.

A la droite, parmi la Garde d'honneur, de nombreux responsables des associations du Pas de Calais, du Nord et de la Somme.

La cérémonie d'accueil est présidée par M. Vaudeville, Préfet du Pas de Calais, entouré de nombreuses personnalités.

Les Honneurs étaient rendus par le 2^e escadron du 7^e CRCC, unité héritière des Traditions des Chasseurs d'Afrique sabre au clair, et de la musique du 52^e CRI.

Le Préfet ravive la flamme avec celle allumée sous l'Arc de Triomphe. Ce geste sacré est suivi par la minute de recueillement puis par une éclatante Marseillaise.

Pendant la veillée, une foule nombreuse vient s'incliner devant le Soldat Inconnu et la Garde d'Honneur, elle, se retirera très tard dans la nuit à l'instant où les soldats du 7^e CRCC prennent possession de la dépouille pour l'installer sur une A.M.L, la conduire au quartier Turenne et la veiller jusqu'au petit matin.

Le 16 octobre 1977, de toute part, à pied, en voiture ou en car par centaines, quelques 30000 personnes rejoignent le cimetière militaire. Dans ce haut lieu de Mémoire où reposent une multitude de restes de soldats « Morts pour la France » dans les durs combats de l'Artois en 1914, en 1915 tout particulièrement. Outre les Ossuaires, et parmi cette forêt de croix et de plaques marquant les tombes reposent des combattants de beaucoup de régiments d'infanterie, de zouaves, du 1^{er} et 2^e BILA (BAT-DAF), de beaucoup d'autres encore, sous des emblèmes religieux distinctifs : chrétien, musulman ou juif. C'est dans la Tour Lanterne que le Soldat Inconnu va rejoindre ses aînés.

Sur le terre-plein central de l'ossuaire situé entre la Basilique et la Tour Lanterne, ont pris place quelques 2000 invités, personnalités civiles, militaires, religieuses et les délégués des associations. Parmi eux Monseigneur le Comte de Paris Henri d'Orléans, dont le fils François est tombé en Algérie. Pierre Bellet se tiendra à sa disposition pendant toute la cérémonie.

Puis c'est l'arrivée des drapeaux des régiments dissous en 1962. Les visages se crispent, le silence règne et chacun porte en lui l'espérance que le drapeau de son régiment soit présent en ce moment inoubliable. Des milliers de drapeaux encadrent l'ossuaire.

Le 16 octobre 1977, à 10h50, des claquements de pales couvrent l'importante assistance, l'hélicoptère présidentiel se pose, en descendant le Président de la République, M. Giscard d'Estaing accompagné de MM. Bourges, Ministre de la Défense et Beucler, Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et il faut le préciser « ancien prisonnier de guerre de la guerre d'Indochine ».

Ils sont accueillis par le Préfet du Pas-de-Calais, par le Général Mery, Chef d'État-major des Armées, du Général Colin, Commandant la 2^e Région militaire, et du Général de Boissieu, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur et Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

Puis, la flamme sacrée suivie du cercueil porté selon le dispositif de la veille pénètre dans le cimetière. Il est 11h00, le cortège gagne la Tour Lanterne où le catafalque a été dressé.

Le soleil ne manque pas d'être présent en ce matin d'automne il arrose de ses rayons les participants attentifs, réunis dans un silence religieux pendant que le Président de la République ravive la Flamme. Puis il s'avance et dépose une gerbe de roses rouges sur le cercueil.

Enfin, une multitude de gerbes bleues, blanches, rouges, sont déposées sur les marches de l'ossuaire par les enfants des écoles et collèges. Pendant ce moment, la Garde Républicaine interprète une marche solennelle, puis le « Notre Père » de Rimsky-Korsakov chanté par les chorales.

L'instant religieux est un instant d'œcuménisme. Les prières sont suivies de la fin de la cantate 140 : « la Chorale des Veilleurs » de Bach.

Pendant la minute de silence, certains auront une pensée généreuse pour les 2 millions de soldats français qui ont servi en Afrique du Nord et parmi eux les 65000 blessés et plus de 25000 « Morts pour la France ».

L'allocation de M. Giscard d'Estaing commença ainsi :



« Le Soldat Inconnu des Combats d'Afrique du Nord est « mort pour la France ». Comme ces milliers de combattants de l'Artois qui sont morts en 1915 pour reprendre à l'ennemi cette colline, comme tous ceux qui, d'âge en âge, au seuil de cette plaine du Nord où s'ouvre dans le corps de la France la terrible brèche qu'évoquait un jour

le Général de Gaulle, ont fait de leur poitrine un rempart pour barrer à l'envahisseur la route de la capitale. Comme tous les combattants de toutes les Guerres « Morts pour la Liberté, l'intégrité et l'Honneur de la France ». Nous sommes réunis aujourd'hui pour apporter ce témoignage. Il est juste que le « soldat inconnu d'Afrique du nord » repose ici, aux côtés de ses Frères d'armes des deux guerres mondiales dans ce cimetière national de Lorette, dépositaire de tant de gloire. C'est un même hommage qui leur



sera désormais rendu par la Nation et, à travers eux, à tous ceux qui, sur son sol ou au-delà des mers, ont fait pour elle le sacrifice de leur vie... »

Il terminera son discours par ces mots « Le soldat aux traits inconnus des opérations d'Afrique du Nord, qui va dormir désormais dans ce cimetière de Lorette, ce jeune homme, qui a vécu parmi nous, est le Frère de celui qui repose sous l'Arc de Triomphe de Paris. A l'un comme à l'autre, les Honneurs militaires, le salut des drapeaux, la présence du Chef de l'Etat, disent la gratitude d'un peuple qui sait le moment venu, mettre sa vie en jeu pour

défendre sa sécurité, son honneur et ses libertés. Les soldats de l'AN II et ceux de la Marne, les combattants de Verdun et ceux du Vercors, les Spahis et le Régiment de marche du Tchad tendent une main fraternelle à celui qui repose ici. Nous sommes maintenant engagés - d'une manière irréversible - sur le chemin de la paix et de la coopération. Nous le devons aux sacrifices de ceux que nous célébrons aujourd'hui. Que le « soldat inconnu d'Afrique du nord », notre jeune frère dont le nom s'est perdu, reste toujours dans notre souvenir comme un exemple et une leçon. »

32 cercueils dont au 1^{er} rang : AFN ; 39/45 ; Indochine.

Devant : l'Urne contenant les cendres du Déporté inconnu et parmi ces cercueils, celui du Prisonnier de guerre inconnu.



Le Président de la République pénètre dans la Tour Lanterne pour un dernier Hommage à notre Compagnon d'Armes Inconnu.

C'est enfin le retour vers l'esplanade où il salue les autorités et personnalités présentes, et sort du Cimetière militaire de Notre Dame de Lorette au milieu d'une double haie de drapeaux. On pouvait apercevoir, entre autres, les couleurs nationales de la Belgique, de l'Angleterre, du Canada et des Etats Unis.

Chaque 16 octobre, un pèlerinage est organisé en présence de 3000 à 8000 personnes selon les années.



« Les Archives de la Revue »...

La rubrique « Les Archives de la revue » nous permet de vous faire découvrir, chaque trimestre, les dossiers précieux des archives de la revue du Souvenir Français.

LE PHÉNIX Sous-marin français

A la mémoire de Charles Marcoz, quartier maître torpilleur né le 5 septembre 1918 disparu dans les mers de Chine à bord du sous-marin « le Phénix »

Ainsi qu'à tout l'équipage : Officiers, officiers-mariniers, quartiers-mâîtres et matelots

Morts pour la France le 15 juin 1939.

Un de nos adhérents nous a signalé une tombe toute noircie dans le cimetière de Chazey-Bons dans l'Ain, près de Belley, à la mémoire du quartier-Maitre Charles Marcoz. Cette tombe n'est peut-être qu'un cénotaphe. Nous avons recherché dans nos archives l'histoire du sous-marin Le Phénix.



Le Phénix, sous-marin de 1500 tonnes, à double coque, est mis en chantier le 6 février 1928 à Nantes. Il est admis en service le 21 octobre 1932 et il est armé à Brest.

Il fait partie des 31 sous-marins de type « 1500 tonnes ». Son équipage comprend 71 hommes : 5 officiers, 14 officiers mariniers 52 quartiers-mâîtres et matelots.

Le 4 novembre 1938, le Phénix, commandé par le capitaine de corvette Gilbert Bouchacourt, qui est également commandant de la 5^e D.S.M. et l'Espoir, commandé par le lieutenant de vaisseau Montcel, appareillent de Toulon pour l'Asie du Sud-Est. Ils sont escortés successivement par le torpilleur « La Raillieuse » jusqu'au nord de la Tunisie, puis par le torpilleur « l'Iphigénie » jusqu'à Malte et enfin le contre-torpilleur « Epervier » jusqu'à Port-Saïd en Égypte où ils mouillent le 10 novembre 1938.

Du 20 au 23 novembre 1938, ils font escale à Djibouti et à Aden, Colombo du 2 au 8 décembre 1938. Le 15 décembre, ils arrivent devant le Cap Saint-Jacques en Cochinchine et le lendemain ils remontent la rivière de Saïgon où ils accostent aux appointements des sous-marins à 10 heures.

Le 15 juin 1939, il participe à des manœuvres d'entraînement. La simulation : le Phénix et l'Espoir doivent attaquer le croiseur Lamotte-Picquet devant Cam Ranh et plongent.

Lorsque l'exercice est terminé, le Phénix n'a pas refait surface et l'inquiétude grandit. Une tache de gazole apparaît à la surface. L'épave du sous-marin est repérée le lendemain à 12 nautiques au nord-est de l'île de Hon Chut, l'arrière reposant sur le fond de 105 mètres et l'étrave flottant à une profondeur d'environ 40 mètres. Les opérations de renflouement échouent, la trop grande profondeur de l'épave empêche toute intervention.

Le 5 juillet 1939, une cérémonie d'adieu a lieu sur les lieux du naufrage.

Après de nombreuses hypothèses, la cause la plus probable semble être une explosion due aux vapeurs d'hydrogène dégagées par les batteries en mauvais état du sous-marin.

Voici le communiqué officiel : Le 15 juin au matin, les sous-marins Phénix et l'Espoir prenaient part à des exercices devant Cam-Ranh, en collaboration avec le Lamotte-Picquet et l'aviation.

Le Phénix ayant plongé n'a pas reparu. Les recherches faites immédiatement avec le concours de l'aviation sont restées vaines. Le fond, à cet endroit, était de plus de cent mètres : après plus de 24 heures de recherches infructueuses, la perte du Phénix et de son équipage peut être considérée comme certaine.

Le sous-marin Phénix était commandé par le capitaine de corvette Bouchacourt ; le lieutenant de vaisseau Baneze faisait office d'officier en second ; l'équipage était en outre, composé de trois officiers, 66 officiers-mariniers, quartiers-maîtres et marins. La liste nominative a été communiquée à Paris.

La cause de cette catastrophe reste encore inconnue et une commission d'enquête s'attache à la découvrir. Les recherches continuent activement et tous les moyens dont dispose la Marine en Indochine sont employés.

Au nom du gouvernement, M. Daladier, Président du conseil a fait la déclaration suivante : « La Marine nationale est en deuil. Le sous-marin Phénix a disparu en plongée au large des côtes d'Annam. Officiers, Officiers-Mariniers, quartiers-maîtres et marins, magnifiquement solidaires les uns des autres, unis jusqu'à la mort dans l'accomplissement de leur devoir,

ont donné leur vie à la Patrie. Ils assuraient sur des mers lointaines, la garde sacrée au service de ce double idéal avec la simplicité des héros.

La nation tout entière communique aujourd'hui dans une même pensée. Elle pleure ses morts. Elle s'associe pieusement au deuil des familles des 71 braves du Phénix, mais elle retrouve dans leur sacrifice l'exemple des vertus qui ont fait la France. »

Deux hommes étaient restés à terre : les quartiers-maîtres l'Haminet et Guillaume.

La Marine nationale rend régulièrement hommage à leurs frères d'armes.



Rectificatif

Dans la revue 523 de juillet 2021, page 15, une erreur s'est glissée dans le texte concernant Albert Préjean. Ce dernier n'a pas été membre de l'escadrille des cigognes mais à l'escadrille SPA 73 le 16 juillet 1918 ; Le 17 octobre, il était affecté à l'escadrille SPA 85.

Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

LES DERNIERS MOMENTS DE L'EMPEREUR



Chaque année, le 5 mai, aux Invalides à Paris, un dépôt de fleurs suivi d'un office religieux à la cathédrale des Invalides, est célébré en présence du Gouverneur Militaire de Paris, du Gouverneur des Invalides, de la famille impériale et de la Fondation Napoléon.

Cette année, à l'occasion du bi-centenaire de la mort de Napoléon 1^{er}, le 5 mai 2021, des cérémonies commémoratives ont eu lieu en France et à Sainte Hélène.

De nombreuses expositions, dont l'une au Musée de l'Armée avec la collaboration de la Fondation Napoléon.

Nous lui rendons hommage en copiant l'éloge de Napoléon par le Maréchal Foch écrit le 5 mai 1921 :

« Sire, dormez en paix ; de la tombe même vous travaillez toujours pour la France. A tout danger de la patrie, nos drapeaux frémissent du passage de l'Aigle. Si nos légions sont rentrées victorieuses par l'Arc triomphal que vous avez bâti, c'est parce que cette épée d'Austerlitz en avait tracé la direction en montrant comment réunir et mener les forces qui font la victoire. Vos magistrales leçons, votre opiniâtre labeur restent des exemples imprescriptibles. A les étudier, à les méditer, l'art de la guerre se forme chaque jour plus grand.

C'est seulement aux rayons pieusement et soigneusement recueillis de votre gloire immortelle que les générations parviendront à savoir, longtemps encore, la science des combats et la manœuvre aux armées, pour la cause sacrée de la défense du pays. »



GÉNÉRAL JACQUES LECAPITAINE (1765-1815) Mort au Champ d'honneur le 16 juin 1815

Jacques Lecapitaine est né à Lapenty, dans la Manche, le 3 novembre 1765. Il était le septième enfant de Jacques et de Micheline Poulain. Son père exerce les métiers de laboureur et de charron.

Vers sa dixième année, le curé le remarque et le prend comme enfant de chœur. Il le trouve doué, et lui donne des leçons de français, de latin et des rudiments d'histoire.

Soldat au régiment de Neustrie, le 31 mai 1784, caporal le 1^{er} novembre 1788, congédié le 24 novembre 1790, il reprend du service au 4^e bataillon de chasseurs le 28 décembre 1790.

Passé dans la garde constitutionnelle du Roi le 6 février 1791, il est licencié avec le corps en juin 1792.

Sous-lieutenant le 3 septembre 1792, au 4^e bataillon de Volontaires nationaux de Paris, il est incorporé dans la 59^e demi-brigade devenue 102^e. Il est promu lieutenant le 13 septembre.

Il sert dans l'Armée de la Moselle et obtient le grade de capitaine le 1^{er} février 1793. Il passe en 1794 à l'armée de Sambre et Meuse jusqu'en 1797. Le 11 août, il retrouve la 102^e brigade. Il sert successivement en 1798 à l'Armée du Rhin, en 1799 à l'Armée du Danube et en 1800 aux armées d'Helvétie, du Rhin et de Réserve.

Nommé chef de bataillon le 21 avril 1800, il se fait remarquer lors du combat de Borghetto, en enlevant des retranchements ennemis défendus par quatre pièces de canon. Il fait la campagne de 1801 à l'Armée d'Italie avec le général Brune et se distingue le 19 janvier en faisant monter dans les gorges de Roveredo, sous le feu ennemi, deux canons permettant de culbuter l'ennemi et de le faire abandonner sa position.

Pour ses actions, il est breveté d'un Sabre d'honneur par arrêté du 13 septembre 1802, il est promu



Joseph Napoléon roi d'Espagne

Officier de la Légion d'honneur le 14 juin 1804; Il est nommé Colonel des Grenadiers de la garde du Roi en 1806 et le 11 juillet, il est autorisé à passer au service du roi de Naples Joseph Napoléon.

Blessé le 21 décembre à la jambe droite à Amanthea, en Calabre. Passé en Espagne avec le roi Joseph en 1808, il est nommé général de brigade, aide de camp du Roi en 1810.

Il est blessé d'un coup de sabre à la cuisse droite le 3 janvier 1811, à Anover, et par un éclat d'obus le 21 juin 1813 à la bataille de Vitoria.

Rentré en France et admis au service comme Colonel le 23 janvier 1814, il est nommé le 17 février 1815 au commandement d'une brigade de la 8^e Division d'Infanterie de jeune Garde. Le 14 mars, il commande une brigade de la 1^{re} Division.



Combats de Ligny

Il fait la campagne de France et il est créé Baron de l'Empire par décret du 17 mars.

Il est nommé Inspecteur de la Garde nationale de Paris, Maréchal de camp le 9 septembre avec rang du 17 février et Chevalier de Saint-Louis.

Commandant la 1^{re} brigade de la 13^e Division au IV^e Corps d'armée, en avril 1815, le général Lecapitaine est tué d'un coup de feu en attaquant le centre de l'armée prussienne à Ligny le 16 juin 1815 en fin d'après-midi.

Le général est tombé « fusillé à bout portant », sous les murs du château de Ligny.



LA BATAILLE DE LIGNY 16 JUIN 1815



Le 14 juin, 129 000 Français se sont concentrés, dans le plus grand secret sur un front de 30 km entre Philippeville et Soire-sur-Sambre.

De l'autre côté de la frontière, 120 000 Prussiens, 100 000 Anglo-Néerlandais.

Le 15 juin au matin, la Grande Armée, subdivisée en deux ailes et une réserve, pénètre en Belgique et se concentre devant Charleroi. L'aile droite doit marcher sur Sombreffe et la gauche, sur les Quatre-Bras.

La Sambre est franchie par les Français presque sans combat à Charleroi, Marchienne et au Chatelet. Au début de l'après-midi la plus grande partie des colonnes en marche se trouve au sud de la rivière. Près de Charleroi, Napoléon est rejoint par le Maréchal Ney. Il lui confie les Corps de Reille et d'Erlon pour s'emparer du carrefour des Quatre-Bras et ordonne à Grouchy de se placer à la tête du Corps de Vandamme pour marcher sur Sombreffe.

Ney expulse les Prussiens puis atteint Frasnes. La cavalerie légère de la Garde



Maréchal Ney



Général Vandamme

charge et contraint les fantassins de Nassau de se replier dans le bois de Bossu.

Le 16 juin à 15 heures, Napoléon attaque. Tandis que Gérard se heurte à une vive résistance dans Ligny, Vandamme, aidé par le mouvement en potence de la division Girard contre « le Hameau » réussit à occuper Saint-Amand. Partout les soldats de Blücher se défendent avec énergie car ils savent qu'il faut tenir jusqu'à l'arrivée des forces envoyées par Wellington et jusqu'à leurs propres renforts. Ils jettent toutes ses réserves pour renforcer sa droite. Vandamme rejeté de Saint-Amand subit les charges de 47 escadrons ; le général Girard tombe mortellement frappé tandis que ses hommes abandonnent le Hameau.

Vers 18 heures, on aperçoit le Corps d'armée d'Erlon rappelé de Frasnes.

Comptant sur l'intervention de 20.000 Français sur les arrières droits de Blücher, Napoléon décide de rompre le centre prussien par une attaque sur Ligny.

A 19h30, la Garde à pied et à cheval, appuyée par les cuirassiers de Milhaud déborde Ligny de droite et de gauche et fait brèche dans la ligne de résistance adverse. Les deux cavaleries s'entrechoquent en une violente mêlée.

Avec 65000 hommes, Napoléon a réussi à refouler 87000 Prussiens. Les pertes ont été à peu près équivalentes.

Mais elle peut être considérée seulement comme une demi-victoire car les troupes ennemies profitant d'aucune poursuite immédiate de la part d'une armée française totalement épuisée pourront abandonner le champ de bataille en toute quiétude.

Sources : Fondation Napoléon et Le Souvenir napoléonien.



Général Girard

LE COMTE TOUSSAINT, GUILLAUME, PICQUET DE LA MOTTE DIT LA MOTTE-PICQUET (1720-1791)



Il est né le 1^{er} novembre 1720 à Rennes (Ille et Vilaine) dans une famille de petite noblesse bretonne.

Il était le fils de Guy, Conseiller au Parlement de Bretagne et de Hélène Robert de la Bellangeraye.

Entré aux gardes marines de Brest le 11 juillet 1735, à 15 ans, et fit sa première campagne sur la *Vénus* en 1737 pour combattre contre les Saletins des corsaires barbaresques. Il se distingue rapidement par son intrépidité au combat.

Il fit ensuite campagne sur les Côtes du Maroc, en Baltique (1739) et aux Antilles (1740) sur le *Fleuron*, escadre d'Antin.

En octobre 1743, il est aide d'artillerie. Il sert sur le *Mercure* en 1744, dans la Manche et dans l'Atlantique.

Il était à sa neuvième expédition maritime lorsqu'il passe à bord de *La Renommée*, en 1745, commandée par Kersaint, sous les ordres duquel il fit plusieurs voyages au Canada participa à deux combats livrés contre les Anglais.

Lors du deuxième combat, Kersaint est grièvement blessé et réunit ses officiers pour leur suggérer de se rendre. C'est alors que le jeune lieutenant La Motte-Picquet paraît animé d'un grand courage. Il refuse de se rendre et prend le commandement du navire. Le feu continue avec fureur. Il est blessé par un boulet mais il ne recule pas et reste déterminé. Enfin, *La Renommée* réussit à se tirer d'affaire et entre triomphalement au port Saint-Louis.

En 1746, il est promu Enseigne de vaisseau. En 1747, il fait la campagne en Inde sur le *Duc de Cumberland* et en 1751, il embarque sur le *Léopard* pour la campagne aux Antilles.



En 1754, il est promu Lieutenant de vaisseau. De 1754 à 1758, il sert successivement sur le *Saint Michel*, à Saint Domingue, sur le *Courageux* en 1756, sur l'*escadre Dubois de La Motte* à Luisbourg en 1757, enfin sur le *Diadème*, escadre de Bompar aux Antilles (1758).

En janvier 1762, il est nommé Capitaine de vaisseau. En 1763, il commande *Le Solitaire*; en 1777, *Le Robuste* et en 1778, *Le Saint Esprit*.

C'est sur ce dernier navire, La Motte Picquet étant alors Chef d'escadre, qu'il a à son bord le duc de Chartres et qu'il prend part au combat d'Ouessant.



En mai 1778, il est promu Chef d'escadre.

Il part ensuite en croisière à la tête de trois vaisseaux se dirigeant vers les côtes britanniques. Il rentre à Brest après avoir pris treize navires à l'ennemi.

En juin 1779, La Motte-Picquet appareille de nouveau et doit conduire en Martinique un convoi de quatre vingts

voiles. Il traverse l'Océan sur l'*Annibal* de 74 canons. Il remplit sa mission et rejoint le comte d'Estaing. Il participe à la prise de Grenade ainsi qu'à la victoire remportée sur le vice-amiral Byron.



Le 18 décembre 1779, La Motte Picquet apprend qu'un convoi français escorté par une seule frégate, va être cerné par seize navires de guerre anglais. Il s'élance aussitôt à son secours et s'élance en pleine mer. *Le Vengeur* et *Le Réfléchi* le suivent. Après quatre heures de combat, il ramène au port la plus grande partie du convoi qu'il a pu sauver.

Dans la violence du combat, le vaisseau anglais *Le Conqueror* a perdu son commandant, six officiers et deux cents matelots.

Le lendemain, l'amiral anglais Parker écrivit lui-même une lettre à La Motte-Picquet pour le complimenter de son action.

En janvier 1780, parti avec six vaisseaux et six frégates, il affronta quinze vaisseaux de ligne anglais qui le poursuivirent en vain. Ses manœuvres firent l'admiration des plus grands tacticiens de son temps. Il ramena un butin d'une valeur considérable.

Escortant quatre vingts navires marchands, il était à la tête de quatre vaisseaux se dirigeant vers Saint-Domingue. Trois bâtiments anglais parurent à l'horizon. Il les canonna sans relâche mais il est atteint d'un biscaien (mousquet de longue portée) en pleine poitrine.

Il se remit de sa blessure et participa encore à plusieurs combats. Il fut promu Lieutenant Général des Armées Navales en 1782.

En juillet de cette même année, il participe au siège de Gibraltar et le 20 octobre sur l'*Invincible*, il combat l'escadre anglaise de Howe au large du cap Spartel.



Il prit sa retraite en 1783. Il mourut à Brest le 11 juin 1791.

Il totalisait 52 ans de service, 34 campagnes, dix combats et six blessures.

Il était Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis en octobre 1755, Commandeur en 1780 et Grand-Croix le 25 août 1784.

LE CHASSEUR LOUIS ROSSAT (1849-1870)

Par Jean-Christophe Denis, délégué général du Loiret



Le 28 mai 1893, dans la commune de Saint Jean de la Ruelle dans le Loiret, un monument rendant hommage à un chasseur de 1870 était inauguré en présence de M. Xavier Niessen et de la nièce dudit chasseur, Julie Rossat.

Le 29 mai 2021, 128 ans après, l'allée qui mène au monument était baptisée « Allée du Souvenir Français » et un lutrin commémoratif du 150^e anniversaire de la guerre de 1870 était dévoilé à côté dudit monument en présence de l'arrière petit neveu du chasseur, Yves Rossat.

Mais qui était ce petit Chasseur ?

Louis Rossat était né le 19 janvier 1849 à Grosne, département du Haut-Rhin à l'époque¹. Fils de Henri Rossat et de Catherine Monnier, il était soldat au 16^e bataillon de chasseurs à pied qui, au combat d'Orléans, formaient la 3^e et la 4^e compagnie du 5^e bataillon de marche de chasseurs à pied². Il appartenait à la classe 1869 et il avait été incorporé le 16 août 1870 sous le numéro de matricule 2625.

Le 11 octobre 1870 au matin, l'un des corps de l'armée prussienne venant d'Ormes et de Bricy marche sur Orléans. Les soldats français, à un contre dix, tentent de tenir l'ennemi en échec, luttant pied à pied et laissant de nombreux morts sur le terrain.

A Saint-Jean-de-la-Ruelle, la bataille dure plus de quatre heures le long de la voie de chemin de fer Orléans-Tours et dans les vignes, opposant le 5^e bataillon de marche aux colonnes prussiennes. A court de munitions et menacés d'encerclement, les derniers soldats français décrochent vers 19 heures, à l'exception de notre jeune chasseur à pied alsacien qui reste en arrière pour tirer ses dernières cartouches, avant de tomber criblé de balles,



¹Grosne était situé dans l'arrondissement de Belfort et dépendait du département du Haut-Rhin. À l'issue de la guerre de 1870-71, cet arrondissement est la seule partie du Haut-Rhin qui ne fut pas annexée par l'Allemagne et il devint officiellement le 90^e département français le 18 février 1922 sous le nom de Territoire de Belfort.

²Combat d'Orléans 11 octobre 1870 par Auguste Boucher, page 11, 1871.

près du lieu-dit La Grange des Groues. Il a été inhumé sur place par les habitants du quartier, qui pendant des années se sont rendus sur sa tombe pour lui rendre hommage, jusqu'à ce que le propriétaire du terrain fasse en 1891 transporter les restes du modeste soldat dans le cimetière d'Orléans. C'est alors qu'a été décidée la construction d'un monument pour conserver le souvenir de la conduite héroïque du petit chasseur. C'est en bordure de l'ancien terrain militaire des Groues que le monument a été érigé par le Souvenir Français, avec l'autorisation de la municipalité et le financement complété par une souscription publique.



Le bureau du comité actuel du Souvenir Français a sollicité la municipalité de Saint-Jean-de-la-Ruelle pour immortaliser l'allée menant au monument en lui donnant le nom du Souvenir Français. Le lien particulier qui unit la commune de St Jean de la Ruelle et le Souvenir Français date d'il y a 130 ans quand Jules Lenormand, secrétaire

de mairie et instituteur dans la commune devint un des trois fondateurs du Souvenir Français dans le Loiret en tant que secrétaire départemental. Il y resta 29 ans jusqu'à son décès. C'est donc tout naturellement que le conseil municipal a donné son accord comme il l'avait fait quelques mois auparavant pour financer l'aménagement du site.

A l'occasion du 150^e anniversaire de la guerre de 1870-71, le Conseil Départemental du Loiret par l'intermédiaire de Tourisme Loiret a accepté de réaliser en partenariat avec la délégation générale du Loiret une douzaine de lutrins commémoratifs qui ont été installés à côté de lieux symboliques de la guerre Franco-allemande dans le département pour les signaler aux visiteurs. Le monument du Petit Chasseur s'est imposé comme incontournable dans cette série et il vient pérenniser la connaissance des passants et des touristes de mémoire sur cette guerre.



FRASNES-LEZ-COUVIN

(Belgique) 16 septembre 1914

Texte de Pierre Uhlig, délégué local à Couvin

La défaite subie par les Allemands sur la Marne, dans les premiers jours de septembre 1914, eut son épilogue à Frasnes le 16 septembre.



Dès l'instant où les troupes de la III^e Armée, arrivées au-delà de la Marne, dans la région de Montmirail, durent reculer, elles s'emparèrent — selon la méthode de guerre qui leur est coutumière — d'un groupe de 38 civils, dont elles en amenèrent à Frasnes-lez-Couvin trente-quatre, qu'elles y fusillèrent. Aucun de ces hommes n'avait été ni interrogé, ni jugé. Toujours les mêmes accusations : « ils avaient fait des signaux, coupé les doigts aux blessés, dévalisé des cadavres, etc. »

Par un surcroît de sauvagerie, les exécuteurs interdirent de faire l'identification des cadavres. Malgré de laborieuses recherches, nous n'avons pu dresser qu'une liste incertaine et incomplète de ces malheureuses victimes, et le rapport ci-dessous, bien qu'il ne contienne que des données vérifiées, dont nous mentionnons l'origine, est loin de faire la pleine lumière sur cet horrible drame.

« Le 16 septembre 1914, à 11 heures — a raconté Mlle la comtesse de Villermont, au château de Saint-Roch, à Couvin — les soldats cantonnés à Saint-Roch se précipitèrent, affairés, vers la grand-route, et j'aperçus par la fenêtre, au travers des arbres, une escorte militaire encadrant des civils.

Mon domestique me dit que c'était « un détrousseur de cadavres » qu'on allait fusiller plus loin. Émue de la chose, j'en parlais au comte Wilding de Koenigsbrück, grand-maître de la Cour du Roi de Saxe et chef de la Croix-Rouge, logé à Saint Roch : il répondit « que je n'avais pas à m'intéresser à ces individus — il y en avait donc plusieurs —, misérables apaches, honte de l'humanité, pris à dépouiller les cadavres, dont les poches étaient pleines de doigts coupés ! » Deux heures après, le baron Philippe von Feilitzsch-Keigersgrün, officier de la Croix-Rouge, entra au château, excité et jubilant. « Schrecklich ! » répétait-il avec de grands gestes ; je compris qu'il avait dû commander le feu qui avait mis fin aux jours de ces malheureux. » Toute consternée, j'allai me renseigner à Couvin et j'appris que, derrière un convoi de prisonniers français, se trouvaient 34 civils français, parmi lesquels des vieillards et des jeunes gens de 16 ans, venant par étapes de Montmirail, localité située au-delà de la Marne à l'est de Paris, Meaux et Châlons-sur-Marne, au sud de Château-Thierry et de Reims. Cette localité marque l'extrême pointe de l'avance allemande avant la défaite de la Marne.

Ces pauvres gens étaient arrivés le matin à Couvin, exténués, les habits en loques, beaucoup pieds nus. Un grand vieillard à tête blanche, dont la

taille dépassait celle des autres, avait les yeux hagards et paraissait fou de terreur.

On leur marqua sur le dos une grande croix à la craie blanche, comme à des victimes prêtes à être immolées et, après un arrêt d'une demi-heure devant la Place Verte, on les dirigea vers Frasnes. Ils y furent alignés au pied de la « Carrière du Lion » et fusillés ».

Jamme, commissaire de police de Couvin, songea à recueillir les papiers de ces malheureux, afin de les identifier. Il était au quatrième cadavre quand les bourreaux lui ordonnèrent de cesser. Il n'avait — est-il besoin de le dire — trouvé sur eux ni aucun instrument d'apache, ni aucun doigt coupé.

Le lendemain, l'affiche suivante fut apposée sur les murs de Couvin : elle relatait un jugement fictif, qui n'avait pas été rendu ; la date du 16 avait été biffée au crayon et remplacée par le chiffre 17.



PROCLAMATION

La cour martiale a condamné à mort 34 Français.

Ils avaient commis des crimes différents. Les uns avaient essayé d'espionner les positions des troupes allemandes pour les trahir aux commandants français. D'autres avaient tenté d'enflammer un hôpital dans lequel se trouvaient

des blessés allemands. Le reste avait pillé des soldats tombés sur le champ de bataille.

L'exécution a eu lieu.

Couvin, le 17 septembre 1914 Le commandant d'étape, (S) Lacroix.

Le 17 à 15h30, le commandant Lacroix pria M. Mauer, de Couvin, qui servait d'interprète à l'hôtel de ville, de signifier à la commune l'ordre de fournir 12 bêches pour creuser la fosse. Comme M. Mauer demandait d'où venaient les morts, le commandant répondit « qu'il les avait fait fusiller, parce qu'ils détroussaient les cadavres de leurs soldats ».

On serait resté sans détails sur l'identité des victimes et sur leur odyssee si l'on n'avait appris, après l'armistice, qu'il existait un survivant, Alfred-Paulin Chevalier, âgé de 63 ans, instituteur retraité, demeurant à Etrechy, par Vertus, Marne. Interrogé, il a pu fournir de précis et intéressants renseignements.

C'est le 6 septembre 1914 que les Allemands installèrent à Etrechy un parc d'artillerie et pillèrent le village. M. Chevalier fut arrêté le 6 septembre au matin, sur dénonciation d'un espion allemand, et accusé « d'avoir tinté trois fois la cloche pour avertir l'artillerie française », ou encore « d'avoir donné aux enfants la haine des Allemands », accusations fantaisistes et qui ne reposaient sur aucune preuve. Après avoir été lié pendant deux heures à un rouleau, il comparut devant le commandant du parc d'artillerie établi à Givry-lez-Loisy, puis il fut ramené à Etrechy, et joint à un convoi de prisonniers militaires. Avec lui se trouvaient trois autres civils, un nommé

Hugo, de Brugny, M. Vincent d'Olizy, de Violaine (Marne), et un troisième d'Avesnes (Nord).

Ils restèrent à Etrechy jusqu'au 9 septembre au soir, enfermés dans une grange où ils reçurent des coups de bâton. Hugo avait été parqué, seul, dans un infect trou à porcs, et chaque fois qu'il montrait la tête ou les mains pour regarder hors de son taudis ou pour respirer, il était frappé, à tel point que sa tête et ses mains ne formaient vraiment plus qu'une plaie, et que, avant le départ, il dut recevoir un pansement dans une ambulance.

C'est le 9 septembre que la débâcle allemande s'esquissa : on se mit en route et on logea à Soulières. Le 10, la marche par étapes forcées commença. Après une journée d'avance sous un soleil de plomb et sans nourriture, on arriva à Germaine (Marne), où la nuit se passa dans un hangar. Le 11 au matin, le convoi prit la direction de Reims, où le groupe des quatre premiers prisonniers s'accrut d'autres civils, des cultivateurs, venant de Montmirail et environs : il y en avait onze de Corfélix, il y en avait cinq du Recoude (mairie de Le-Gault-La-Forêt) ; il y en avait deux de Carrobert, un de Perthuis ; il y en avait de Margny et autres pays. Ils étaient faussement accusé d'« avoir coupé les fils des téléphones, d'avoir renseigné les avions, d'avoir tiré sur l'ennemi » ; d'autres avaient été requis de conduire des blessés et, à un moment donné, on les avait joints au groupe des prisonniers. Parmi eux, deux septuagénaires, des hommes de quarante ans, des jeunes gens de vingt ; en particulier un enfant de 14 ans, Robert Martin, son père Jules Martin, 42 ans, son grand-père Louis Martin, 70 ans, de Corfélix.

Mme veuve Jules Martin a pu nous donner les détails suivants sur l'arrestation des siens. « C'est le 5 septembre à 8 heures du matin que les Allemands sont arrivés à Corfélix. Après trois jours de combat à travers la plaine, ils ont été obligés de reculer. Honteux de leur défaite, ils ont cherché des moyens barbares pour se venger et c'est à Corfélix qu'ils commencèrent. Emmenés une première fois hors de la cave de notre maison, nous pûmes y rentrer à la fin de la journée, poussés par la faim, et nous étions occupés à préparer un repas quand des soldats obligèrent nos hommes à les suivre. Ils emmenèrent même mon fils Robert, âgé de 14 ans ; seul échappa un de ses oncles qui s'était mis au lit et passa pour malade. « On les enfermait, nous déclara un Alsacien, pour la nuit seulement, parce qu'on craignait qu'ils fissent des signaux aux Français. » Le lendemain, au lieu de les libérer, les troupes les emmenèrent, au nombre de douze. Un peu plus loin, l'un d'eux, Paul Louis Numance Jacquet, domestique à Corfélix, âgé de 36 ans, qui ne pouvait plus marcher, fut fusillé. C'était le 8 septembre.

La première étape les mena à Lacaure, la seconde à Epernay, la troisième à Reims, où le groupe complet fut constitué. »

Au départ de Reims, sous une pluie battante, le cortège, comprenant un millier de militaires et 38 civils, gagna La Neuville, où il fut entassé pour la nuit dans une grange. Le 12, longue étape jusqu'à Bazincourt, où deux civils purent s'échapper ; il en restait trente-six, le 13 à Rethel, le 14 à Attigny, le 15

à Rocroy, où il fut question d'une exécution, mais leurs gardiens dirent « qu'ils n'avaient pas trouvé un endroit convenable ».

Tout ce voyage avait été un long martyr. Ces malheureux étaient frappés au moindre signe de fatigue. Ils devaient souvent porter les havresacs de leurs gardiens. Dans les villages, les Allemands s'échelonnaient le long des rues et se les renvoyaient de l'un à l'autre à coups de pied et de poing. Une seule parole revenait sur leurs lèvres : « ils allaient être fusillés ». Ces centaines de kilomètres furent parcourus sous une chaleur torride et dans la poussière, sans pour ainsi dire recevoir ni à boire, ni à manger. On avalait des pommes de terre, des betteraves ou des carottes trouvées le long des routes, des croûtes de pain moisi ramassées dans les fossés. Le 16, quand fut passée la frontière belge, un vieillard exténué s'affaissa sur la route et fut tué de deux coups de feu, puis enfoui au bord du chemin.

A Couvin, dans une prairie, un officier allemand vint demander qui étaient ces gens : « Des francs-tireurs, des espions, des dévaliseurs de cadavres ! » lui fut-il répondu ; il prit sa cravache et se mit à les frapper. Alors les 35 civils furent séparés des soldats. M. Chevalier, grâce à un dolman de pompier que lui avait passé un sous-officier français, avait été rangé parmi les militaires et y resta. Les Allemands remarquèrent bientôt qu'il manquait un prisonnier, et vinrent faire une enquête à Mariembourg, parmi le groupe des militaires, mais leurs recherches furent vaines : M. Chevalier s'était fait inscrire comme G. V. C. et avait pris un faux nom (Hadot), qu'il conserva pendant de longs mois, jusqu'à ce qu'il pût quitter le camp des prisonniers d'Allen-Grabow en Allemagne et gagner la Suisse, puis la France. C'est le 16 février 1916 qu'il rentra à Vertus.

Tous les 34 autres furent fusillés : aucun d'eux n'avait eu à répondre, devant des juges, d'une accusation quelconque. Ce n'est que fin juillet 1920 que les cadavres ont été exhumés, par une équipe de soldats français, et transférés au cimetière de Frasnes-lez-Couvin.



COMMÉMORATION 2021 :

Une commémoration annuelle se déroule à Frasnes-lez-Couvin. Cette année, elle est fixée au 17 septembre dès 9h45 au pied du monument aux morts pour se terminer après un office religieux vers 11h30' au cimetière communal où reposent les 34 victimes françaises.



Sources :

Tiré des archives paroissiales de Frasnes-lez-Couvin.

2 livres ont été publiés : « La guerre de Droit » de Margaret et Pierre Uhlig - disponible à la revue « En Fagne et Thiérache » ou chez les auteurs. Ce livre reprend tous les événements d'août 1914 dans la région.

Cette année « La Maison de la Mémoire » a publié « Chronique paroissiale de Frasnes-Lez-Couvin de 1920 à 19 ». La brochure reprend les tragiques événements d'août et de septembre 1914.

MARC LARREGUY DE CIVRIEUX (1895-1916)

Mort pour la France



Il est né le 23 février 1895 à Sorrente (Italie). D'une famille aristocratique française, il découvre très jeune la poésie française et particulièrement celle de Lamartine. Il fait des études de droit et il est aussi poète.

Lorsque la guerre éclate en 1914, il est encore trop jeune pour être mobilisé mais son père lui rappelle et insiste sur le devoir de se battre pour sauver la patrie.

Marc Larreguy s'engage comme soldat de 2^e classe et il sert au 4^e R.I. dans la 11^e Compagnie. Il part pour le front le 5 juillet 1915 et découvre l'horreur de la guerre.

Un officier le décrira ainsi « *A les plus grandes qualités, mais il a un grave défaut : il pense.* ». Il correspond beaucoup avec son père. Parmi les centaines de lettres, il écrit de nombreux poèmes contre la guerre.

Le 18 novembre 1916, il est tué par un éclat d'obus au ravin des Vignes à Froideterre, près de Verdun. Il avait 21 ans.

Dans sa musette, on trouve des lettres, deux livres : « Les Harmonies » de Lamartine et « Au-dessus de la mêlée » de Romain Rolland. Son vœu d'être inhumé dans le cimetière de Saint Point en Saône et Loire où repose aussi Lamartine.

Durant ses 17 mois de guerre, il écrira des dizaines de poèmes illustrant la guerre en Argonne. Il décrivait notamment la belle forêt d'Argonne indifférente aux souffrances des hommes :

« O forêt de l'Argonne ! Hélas je t'ai connue
A l'heure où la bataille a pris tes horizons ;
Un de tes noirs ravins me tient lieu de prison
Et j'y vis face avec ta beauté nue ... »

A l'annonce de la mort de son fils, un chagrin immense submergea son père, éprouvé par des milliers d'autres pères.

Il fit rapatrier le corps de son fils et parvint après de nombreuses difficultés, à le faire inhumer à côté de la tombe de Lamartine, exauçant ainsi son dernier vœu.

Il fait publier l'œuvre de son fils en 1922 sous le titre de *La Muse de sang* avec une préface de Romain Rolland.

Marc Larreguy de Civrieux repose pour toujours à l'ombre de la tombe du poète tant aimé et admiré.



MARIE, ARTHUR, HENRY DE PRACOMTAL

Mort pour la France



Il est né le 28 février 1894 à Paris.

Engagé volontaire pour la guerre le 4 août 1914, incorporé au 1^{er} Groupe d'aviation le 7, il est envoyé au camp d'aviation de Longvic, affecté à une escadrille Farman.

Le 2 novembre, chargé de conduire un avion dans la région de Verdun, il doit atterrir à cause de nuages et de la brume. A peine au sol, il est entouré de soldats allemands dont l'un d'eux lui envoie une balle dans la cuisse. Henry de Pracomtal est blessé et fait prisonnier. Il parvient à s'évader, rentre au dépôt le 6 janvier 1916 et il est

cité à l'Ordre de l'Armée le 26 février 1916 :

« *Obligé d'atterrir dans les lignes ennemies par suite de force majeure, a réussi après une première tentative à s'évader en compagnie de son mécanicien et d'un soldat de la forteresse où il était détenu ; a pu, grâce à son énergie et à son intelligence ramener en France ses camarades au milieu des plus grandes difficultés et des plus grands dangers.* »

Affecté comme pilote à la réserve générale d'aviation le 23 janvier 1916, il passe dès le lendemain au Groupe de Divisions d'entraînement et il est nommé caporal le 1^{er} février.

Revenu à la réserve générale d'aviation le 5, il est classé le 20 à l'escadrille M.F.7, se montre un excellent pilote, énergique, ardent, et rend des services exceptionnels à son escadrille.

Le 15 mars 1916, il est nommé sergent et obtient une deuxième citation à l'Ordre de la 11^e Armée le 5 août :

« *Pilote d'une énergie et d'une audace incomparable. Au cours des opérations devant Verdun du 19 juin au 19 juillet a volé tous les jours par tous les temps, réclamant l'honneur de partir pour les missions les plus difficiles.*

Est descendu six fois entre 200 et 300 mètres au-dessus des lignes ennemies pour permettre à son observateur de rapporter des renseignements du plus haut intérêt. Chaque fois est rentré avec un appareil criblé de balles. »

Et une troisième citation, le 3 décembre, à l'Ordre de la VI^{ème} Armée :

« Après avoir accompli un exploit sans égal lors de son évasion d'Allemagne, a continué comme pilote à faire preuve d'une énergie et d'une audace exceptionnelles. Le 25 septembre, au cours d'une reconnaissance d'infanterie, a eu son appareil atteint et a pu atterrir au milieu des tranchées et des trous d'obus, grâce à son sang-froid et à sa grande habileté. »

Détaché à l'école de Pau, le 13 novembre 1916, Henry de Pracomtal rejoint le Groupe de Division d'entraînement le 22 janvier 1917 et il est affecté le 30 à la réserve générale d'aviation pour être employé à l'escadrille M.F.1 à laquelle il est attaché le 3 février. Il y reste peu de temps et le 23 mars il passe à l'escadrille SPA 102.

Le 26 mars 1917, il est décoré de la Médaille militaire pour ses éminents mérites avec cette citation :

« Sous-officier d'élite, aussi habile pilote que vaillant soldat. Fait preuve en toutes circonstances d'énergie, d'audace. Le 4 mars 1917, au cours d'une mission, a attaqué deux avions ennemis, abattu l'un d'eux et contraint l'autre à la fuite. »



Nommé sous-lieutenant à titre définitif le 6 juillet 1917 et classé au 46^e régiment d'Infanterie, il abat le 21 un deuxième avion ennemi et fut cité à l'Ordre de l'Armée le 12 août :

« Excellent pilote de chasse. A abattu le 21 juillet 1917 un avion ennemi. »

Transféré à l'escadrille SPA 99 le 25 mars 1918, il trouva la mort le 14 juin 1918.

En rentrant à la tête de sa patrouille, il heurta le câble d'un ballon captif qu'il ne pouvait pas voir, le brouillard le lui dissimulant et tomba à Sacy-le-Grand (Oise).

Soldat magnifique, il laissa à tous le souvenir inoubliable de son énergie farouche et de son incomparable bravoure. Il fut inhumé à Méru dans l'Oise.

Henri de Pracomtal avait reçu la Distinguished Flying Medal britannique, la Médaille serbe de la Bravoure et la Médaille de la Valeur Militaire d'Italie.

Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, avec cette citation à l'Ordre de l'Armée :

« Officier d'élite, pilote aussi remarquable que modeste. N'a cessé de se faire remarquer par sa bravoure et ses nombreux exploits aériens.

Glorieusement tombé le 14 juin 1918 au cours d'une patrouille. »

ARMAND, LAURENT, MARIE, ARNAUD DE PRACOMTAL (1892- 1917)

Mort pour la France



Frère d' Henry, né le 9 mars 1892 à Paris.

Engagé volontaire au 37^e Régiment d'Artillerie de Campagne le 30 janvier 1915, classé à la 5^e batterie le 16 juin, il partit au front, rejoignant la région de Saint-Mihiel, au Bois de Mormart, et fut nommé brigadier le 5 août.

Passé au 59^e R.A.C, le 26 avril 1916, Arnaud de Pracomtal est affecté à la première batterie, installée entre Rambucourt et Beaumont, et au Bois de la Reine près de l'étang de la Mosée. Le 29 mai, il est transféré dans la région de Toul puis dans celle de Nancy. Ramené à Lisle-en-Barrois le 6 juin, il cantonne le lendemain au Bois des Souhesmes et la batterie prend enfin le 10 position

à Montzéville, participant à la défense de Verdun.

Le 28 juin, il est cité à l'Ordre de l'Artillerie de la 31^e Division d'Infanterie :

« La batterie étant très éprouvée par le feu, a remplacé de lui-même le chef de pièce hors de combat et, entre-temps, a fait les fonctions de coureur pendant qu'on réparait les lignes téléphoniques coupées le 15 juin 1916. »

Il reçoit à cette époque la décoration de 4^e classe de l'Ordre Russe de Saint-Georges.

Atteint d'une dysenterie très grave, il fut évacué le 14 juillet. Maréchal-des-Logis dans une batterie d'instruction au dépôt le 18 octobre, il est affecté au 13^e régiment d'artillerie de campagne le 22 novembre et passe au 81^e d'artillerie lourde à tracteurs le 18 janvier 1917.

Ses vœux étaient exaucés car il avait demandé à servir dans l'artillerie d'assaut. Il est affecté au 10^e groupe formé aux Arches le 7 février et part le surlendemain pour le camp de Cercottes.

Le 8 mars, le Groupe est embarqué pour Champlieu et il y demeure un mois. Il exécute des opérations dans le mois d'avril et le 29 débarque à Soissons et cantonne à Orrouy.

Le 4 mai, la 4^e batterie se rend au poste de départ et le lendemain elle attaque la tranchée de la Rade. Au cours du combat, Arnaud de Pracomtal est atteint d'un coup de feu à la tempe qui lui enlève les deux yeux et la partie supérieure de l'os du nez. Il succombe le jour même.

Il est inhumé à la Carrière de la Grotte, au Nord de Nanteuil-la-Fosse (Aisne).

La Médaille Militaire lui est concédée le 27 mai 1917 avec rang du 5 mai :

« Sous-officier courageux et énergique, s'est particulièrement distingué à l'attaque du 5 mai 1917 au cours de laquelle il a été grièvement blessé. Déjà cité à l'ordre. »



41. LA GUERRE de 1914 — Notre Canon de 75 — Our gun of 75 J. C., Paris

ANDRÉE GADAT (1913- 1944)

Héroïne de la Résistance

Morte pour la France

Née le 28 février 1913 à Besançon (Doubs), elle est la fille de Paul Auguste Calba, militaire à Vacqueville et de Marie Louise Roussel.

Andrée est élève à l'école primaire de jeunes filles à Nancy.

Le 4 août 1934, elle se marie à Leintrey avec Charles Georges Gadat et le couple a trois enfants.



A 30 ans, elle est institutrice à Neufmaisons, en Meurthe et Moselle. Sortie première de l'École Normale, son intelligence et son idéal se lisent dans son regard clair, profond, pénétrant. Elle aime la vie et elle aime, tout court ses trois enfants : Jean-Marie (9 ans), Claudette (7 ans) et François (5 ans). Une mère et un père qui vivent seuls, dans une maison isolée, à la lisière de la forêt vosgienne, dans le village voisin de Vacqueville.

Son mari, officier français, est prisonnier en Allemagne.

Le 26 août 1944, l'école de Neufmaisons est vide d'élèves. Ce sont les vacances. Depuis un mois, Andrée Gadat est entrée dans la résistance.

« La France a besoin de moi, dit-elle en confiance. Il me faudra répondre, sans doute. J'ai déjà trop tardé. » Et quand on lui représentait qu'elle était comptable de sa vie devant son mari et ses enfants, et qu'un engagement généreux pouvait paraître inconsidéré, grave et le regard lointain, elle restait sourde aux objurgations de la prudence.

« Si chacun, disait-elle encore, pour se récuser, allègue sa famille et les intérêts, comment la France pourra-t-elle être sauvée ? » Fille, épouse et sœur de soldat, elle pensait en soldat.

Dès lors, son destin est en marche. Fin juillet, le maquis de Moussey, près de Senones, joli bourg des Vosges, est trahi. Des maquisards réussissent à se sauver et, parmi eux, trois hommes : un israélite, le fils d'un industriel de Thann et André Blaise, de Celles-sur-Plaine. Ils ont un poste émetteur. Andrée les cache dans l'école vide de Neufmaisons.

Les premières semaines d'août, les hommes sont seuls. Ils émettent quatre fois avec Londres. Le 23 ou le 14, Blaise rapporte du Quartier Général des maquis, à Saint-Martin, distant d'une quinzaine de kilomètres, un deuxième poste-émetteur, mais, cette fois, marchant sur le circuit et non sur accus. Pourquoi ce deuxième poste qui n'a pas eu le temps de servir ?

C'est alors que le drame va se nouer et que les personnages prennent place. Le 25 août, Blaise est accosté dans une rue de Neufmaisons par un civil qui lui demande : *« Connaissez-vous Blaise qui est à l'école ? »* Depuis deux jours, des individus en civil, parlant bien français rôdent dans la région et semblent



Andrée Gadat et sa Maman

épier tout ce qui se passe à l'école de Neufmaisons. Au même moment, Baccarat est plein du flot des troupes allemandes en recul, grossies de miliciens français fuyant l'échéance. Les Américains sont encore loin, Nancy ne sera libérée qu'en septembre. Le 26 août, il faut donc renseigner Londres par radio, le contact avec l'état-major allié en France ne pouvant être pris. La dernière émission a lieu dans l'après-midi du 26, à quatre heures et demie.

A cette même heure, Andrée s'apprête à quitter Vacqueville pour Neufmaisons. Depuis quelques jours, elle a donné rendez-vous à ses amies de Badonviller, pour ce soir, à Neufmaisons. N'est-ce pas naturel que, par un beau soir d'août, des jeunes se retrouvent pour vivre un peu ensemble? A trente ans, à vingt ans, le regard porte loin! Mais le cœur d'une mère a des pressentiments que les enfants ignorent.

- Ma grande, c'est comme si je t'embrassais pour la dernière fois.

- Allons, Maman, je ne crains rien. Dieu me protège. Nous allons passer une bonne soirée toutes ensemble. Je serai ici sûrement demain pour midi. Prépare-nous seulement un bon dîner.

Vers huit heures du soir, ce jour-là, des S.D., par petits groupes, entourent discrètement la maison d'école. Peu à peu, le cercle se referme. Les voisins ne peuvent prévenir personne. A l'intérieur, on ne s'aperçoit de rien. Le soir passe. La nuit tombe. Tout est prêt. Le lendemain est un dimanche. Il est 7 heures du matin. La chambre des trois hommes donne sur le derrière de l'immeuble. Les Allemands entrent par la fenêtre.

- Blaise! Où sont les postes émetteurs?

- Il n'y en a pas.

- Nous savons qu'il y en a deux depuis hier. Nous connaissons même la couleur de la valise qui a servi à transporter le deuxième. Blaise je vous reconnais, inutile de nier.

Blaise reconnaît alors, en officier allemand, le civil qui l'a accosté la veille. La trahison est consommée.

Les trois hommes, Andrée Gadat, les sœurs Antoine sont gardés à vue dans une salle. Les perquisitions continuent. Une caisse de cartouches est trouvée dans la cave de l'école de garçons. L'instituteur en ignorait l'existence. Il est arrêté avec son frère, venu de Blainville lui rendre visite. Vers midi, tous sont embarqués en camion. Les grenades incendiaires éclatent derrière eux et l'école commence à brûler. Le maire de Neufmaisons est là. Il assiste à la scène. Andrée a encore le temps de lui crier :

- Dites à mes parents, à mes enfants d'avoir du courage. Surtout des messes, des prières.

A une heure, le camion arrive à l'hôtel du Pont, siège de la Gestapo de Baccarat. Les trois maquisards sont emmenés immédiatement à Nancy.



Condamnés à mort, ils seront sauvés par l'avance américaine. L'instituteur Roger Deschamps et son frère Guy rejoignent un groupe de patriotes de Pexonne. Tous seront fusillés vers le 1^{er} septembre. Les deux sœurs Antoine sont libérées le lundi matin.

Andrée connaît les brûlures, la baignoire, les coups. La cave obscure de l'hôtel résonne de lambeaux de phrases comme arrachés à un corps qui s'effondre :

- Je suis catholique, je suis Française.

Andrée s'accuse de tout. C'est elle la seule responsable. « Avec quel ton elle leur parlait! dira Lucette, sa bonne le 1^{er} septembre et elle ajoute : « Andrée demanda aux Allemands » :

- Puis-je dire à ma bonne ce qu'il faut qu'elle réponde?

- Oui.

- Dites tout ce que vous savez, dites la vérité.

Lucette est innocente, complètement. Madame Gadat fait encore dire à ses parents :

- Ne craignez rien, vous ne serez pas inquiétés.

Et, de fait, il n'y eut jamais la moindre perquisition à Vacqueville. Qu'appelle-t-on héroïsme? N'y sommes-nous pas en plein? Qu'une jeune femme, qu'une mère, qu'une fille garde une telle lucidité dans l'épreuve dépasse le naturel. Cela commande même un respect plus grand que la haine : le respect d'un général allemand qui aurait dit :

- On ne fusille pas une femme pareille!



Thérèse STUTZMANN
fusillée en septembre 1944

La suite ne se fait pas attendre. Le 3 septembre, des assistantes de la Croix-Rouge veulent porter à Andrée Gadat de quoi se restaurer, ainsi qu'à la sœur du curé de Domèvre, Mlle Stutzmann, arrêtée à la place de son frère en fuite.

- Ces dames sont parties pour un grand voyage, leur est-il répondu.

Le 10 novembre 1944, un officier américain découvrait à l'intérieur du bois de Grammont, près de Baccarat, à 250 mètres de la lisière, les cadavres de deux femmes, dont la mort semblait remonter à plusieurs jours. Les corps portaient des traces de balles tirées sous des angles différents. L'une avait fait sauter le majeur d'une des deux assassinées, car il est bien exact qu'il n'y avait pas eu exécution, mais un vulgaire assassinat. Pas de vol. Un livre de messe était là, ouvert, par terre avec sa couverture brodée par Andrée.

Madame Gadat était croyante au sens terrestre et divin du mot. Sa fermeté en a fait une femme de valeur, sa foi lui a permis de mourir. Elle a réalisé ce qu'elle dit à sa mère la veille du 26 août :

« Le Bon Dieu ne m'aime pas. Il ne m'envoie pas d'épreuves. Je supporterai tout pour sauver la France et pour que mon mari revienne. »



Source : archives 1964 bulletin Souvenir Français 54

16 JUIN 1940 : COMBATS A HOUVILLE LA-BRANCHE

Hommage au 4^e régiment de tirailleurs tunisiens



Débarqué le 31 mai 1940 à Marseille, le 4^e Régiment de Tirailleurs Tunisiens reçut mission de ralentir la progression des Allemands sur la N 10.

Des combats meurtriers se sont déroulés notamment dans le village d'Houville-la-Branche où se sont affrontés les troupes allemandes et le 1^{er} régiment RTT.

Comme dans beaucoup d'autres villes et villages, Houville a connu l'exode et les hommes sont nombreux à avoir été mobilisés. Mais c'est le passage de très nombreux fugitifs venant de Belgique, du Nord, de la Somme, de l'Aisne, de l'Orne et de Paris, qui permettent d'apprendre des informations sur l'avancée des Allemands.



Le 14 juin, c'est aussi les Houvillois qui quittent le village en emportant du matériel, des vêtements et surtout des denrées alimentaires.

Le 16 juin, il ne reste que 4 habitants : M. Etienne Gau, le maire, avec son épouse et M. Désiré Martin, cordonnier et sa femme et quelques réfugiés las d'être sur les routes.

Le 4^e régiment de Tirailleurs Tunisiens est une unité formé de Tunisiens et de Français. Son armement se compose alors de fusil Lebel, de fusils-mitrailleurs, de mitrailleuse Hotchkiss, de mortiers de 60 et 81mm. Le régiment ne possède pas de véhicules de transport, des mulets constituant transportent les vivres et les munitions de réserve.



Le 10 juin, le 1^{er} Bataillon est détaché du régiment et mis à la disposition du colonel commandant le 4^{ème} Zouaves.

Le 11 juin, le 1/4 RTT est en position dans la région de Bonnières-Chauffours-Lomoye, à environ 9 km sud de Vernon. Des combats s'engagent le 11 et 12 juin. La 3^e Compagnie subit des pertes : 13 tués dont le capitaine Ingrand. On compte 43 blessés et 31 disparus.

Le 12 juin, il reçoit l'ordre de se replier vers le sud. Pendant trois longues nuits, les 600 hommes restants arriveront le 15 juin à Mévoisins-Chimay, situé à 4 km sud de Maintenon.



Drapeau du 4^e RTT

La bataille au centre fut menée côté allemand par des divisions d'infanterie.

Les éléments engagés à Houville appartenaient à la 8^e Infanteriedivision de Silésie et en avant-garde le 38^e Infanterieregiment de Glatz et le 28^e de Troppau.

Cette division avait participé aux combats de la Somme, défilé sur les Champs-Élysées à Paris le 14 juin puis stationné à Versailles. Le 15 juin, la division se trouve à 8 km Nors-Est de Rambouillet.

Dans la nuit du 15 au 16 juin 1940, le 1/4 RTT quitte Mévoisins à destination d'Houville.

A 4 heures, la 8^e division d'infanterie allemande se dirige vers Chartres.

A 6 heures, le 1/4 RTT atteint Houville. Le commandant Galaup installe son P.C. à la maison du garde ainsi que le Poste de Secours du bataillon avec le médecin lieutenant Ravelonanosy. Les hommes se reposent dans le parc du château.

Ordre est donné de s'installer sur place et de prendre à partie les forces allemandes qui parviendront à Houville.

Le 1/4 RTT tient une ligne Villiers le Bois-Bréez qui suit l'ancien chemin d'Auneau. Mais les liaisons sont difficiles avec les autres unités et le dispositif est fragile.

A 10h30, les 38^e et 28^e I.R allemands atteignent la région de Gaillardon. A Loinville, des éléments du 4^e régiment de Zouaves accrochent les groupements d'avant-garde allemands. Le combat dure près d'une heure. Il fait une chaleur torride.

A midi trente, le 1/4 RTT ouvre le feu sur les éléments d'avant-garde allemands sur la route nationale. Les Allemands ont l'avantage d'obtenir des renseignements sur les positions françaises par l'observation aérienne.

A 13 heures, le 38^e allemand est face au 4^e RTT ; c'est un combat d'infanterie, en rase campagne. Les 1^{re} et 3^e Compagnies du 4^e RTT résistèrent avec vigueur et leur tir est meurtrier pour le 38^e IR allemand mais elles subirent aussi de lourdes pertes. Le combat sera acharné. Vers 16h, un bataillon du 28^e IR parvient sur la route de Generville et le parc du château. Le 1/4 RTT est quasiment encerclé. La ferme de Panne subit l'assaut allemand

Vers 17h30, les combats cessent. Les pertes du 1/4 RTT sont très lourdes : 51 tués dont 48 inhumés à Houville et 3 à Umpau ; 92 blessés, 93 disparus, environ 350 hommes capturés.

Côté allemand, d'après les archives, 21 tués, 61 blessés.

Les jours qui suivirent furent des journées d'horreur : les corps des soldats français tués au combat étaient restés sur le champ de bataille jonché des débris du combat ; des blessés furent encore découverts les 18 et 19 juin.

Le 20 juin et jours suivants, la population rentra au village et s'employa à inhumer les corps, après avoir relevé, si possible, l'identification de chacun.

Au printemps 1941, les morts furent regroupés dans un cimetière militaire. En 1959, alors que les travaux de la nécropole nationale de Fleury-les-Aubrais étaient entrepris, la commune d'Houville demanda à conserver sur son sol les corps de ceux qui sont morts pour la France et pour défendre le village.

Le cimetière fut restauré et les combattants du 16 juin 1940 reposent tous ensemble dans un cadre entretenu avec respect.



Carré militaire d'Houville-la-Branche (Eure et Loir)

Parmi les morts au combat, un tirailleur ; Mohamed Amar Hedhili Ben Salem Ben Hadj. Son corps fut transféré en novembre 1945 au Mémorial du Mont Valérien, caveau n°13 de la crypte du mémorial.

Le 4^e Régiment de Tirailleurs Tunisiens :

Devise : « Sous la garde d'Allah »

A obtenu :

32 citations à l'Ordre de l'Armée (10 pour le Régiment, 8 bataillons et 14 pour les Compagnies).

Il est décoré de la Légion d'honneur, des Croix de Guerre 1914-1918 (6 palmes et étoile de bronze), Croix de Guerre 1939-1945 (4 palmes), Croix de Guerre T.O.E. (1 palme) et le Mérite Chérifien.

Le 4^e Régiment de Zouaves :

Devise : « Etre zouave est un honneur, le rester est un Devoir »

Portait les fourragères au ruban de la Légion d'honneur et de la Médaille Militaire.

Décoré de la Légion d'honneur, des Croix de Guerre 1914-1918 (7 palmes), 1939-1945 (2 palmes)

Source : 4^e RTT et document de la commune d'Houville-la-Branche.

MARÉCHAL-DES-LOGIS-CHEF MAURICE GINDRE (1922- 1952) Mort pour la France

Texte de François Le Fur, Président du comité de Ploubazlanec



-Retracer le parcours de Maurice Gindre, c'est faire acte de mémoire pour un homme qui est allé au bout de ses convictions et de son engagement.

Né le 27 septembre 1922 à Dole dans le Jura, il grandit dans une famille traditionnelle française. Le père, Louis Gindre, est militaire de carrière, adjudant dans l'Artillerie. Il a connu la Grande Guerre mais aussi la débâcle de 1940 et inculquera à ses enfants l'amour de la Patrie. Sa mère, catholique pratiquante, élèvera ses enfants dans le respect des valeurs.

Ayant suivi sa scolarité secondaire à Besançon où son père est muté, Maurice Gindre se prend de passion pour le sport et pour ses valeurs de dépassement de soi, du goût de l'effort et d'entraide entre camarades. Des valeurs que Maurice appliquera tout au long de sa carrière sportive ainsi qu'au sein des différentes unités qu'il servira.

Quand la guerre éclate en 1939, il a 17 ans. Il vivra la débâcle de 1940, l'occupation allemande, la ligne de démarcation.

À 20 ans, il s'engage dans l'Artillerie, dans le même Régiment que son père : le 61^e Régiment d'Artillerie, les fameux « Diables noirs ».

Mais le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en Allemagne qui lui est imposé pendant plus de deux ans interrompt momentanément sa carrière.

De retour en France, il est affecté à l'École militaire d'Artillerie et grimpe rapidement les échelons de la hiérarchie militaire.

Puis ce sera l'École d'Application de l'Artillerie, le 32^e R.A., l'École de Joinville ou le Prytanée Militaire de La Flèche. Il se fait remarquer par le Colonel Laure, commandant l'École le 27 juillet 1949 :

« Instructeur de grande classe ayant de magnifiques qualités pédagogiques, animé d'une foi et d'un enthousiasme rayonnant, ce sous-officier a produit une profonde impression, non seulement sur les cadres mais aussi sur les candidats à St-Cyr qui sous sa direction ont réalisé des progrès étonnants tant en escrime qu'en athlétisme, progrès qui voudront à beaucoup la réussite du concours ».

Il obtiendra son grade de Maréchal des Logis en 1945 puis celui de Maréchal des Logis Chef en 1948.

Moniteur-Chef d'Education Sportive, il sera affecté à Baden-Baden dans les troupes d'occupation en Allemagne.

Il se marie avec une jeune Bretonne originaire de Guingamp (Côtes d'Armor) en décembre 1949.

Il est muté à l'École militaire d'escrime et de Sports de Combat à Antibes. Durant cette période, il va enchaîner les brevets et les certificats (Maître puis, Prévôt d'Escrime, Aide-Moniteur et moniteur d'éducation physique militaire.)

Puis c'est le départ pour l'Indochine en février 1951 et en particulier la Batterie d'Artillerie du Cambodge pour protéger la capitale Phnom Penh. Dans ses fonctions de commandant d'une pièce de 75, il fera l'admiration de sa hiérarchie et en particulier du Capitaine Pioch, commandant la Batterie du Cambodge:



« Maurice Gindre est parmi les chefs de pièce un des meilleurs du Cambodge. Il s'est permis en plus de son travail de former des jeunes sous-officiers qui, grâce à sa valeur pédagogique, ont rendu par la suite d'énormes services. Son activité et son dynamisme étaient appréciés de ses chefs. »

Blessé gravement par l'explosion d'une grenade le 3 octobre 1952 au quartier de Neak Luong au Cambodge, il décédera le 28 octobre 1952 à l'hôpital militaire de Phnom Penh (Cambodge).

Le 21 novembre 1952, le Colonel Magre, Commandant d'Armes, délégué de la Place de Phnom-Penh écrira au capitaine en retraite Louis Gindre, le père de Maurice:

« Mon Capitaine,

Je connaissais personnellement votre fils Maurice et j'avais su apprécier en lui sa valeur professionnelle très au-dessus de la moyenne, la fermeté dans le caractère et la droiture dans les sentiments. Sa perte a été vivement ressentie par le commandement qui n'a pas toujours à sa disposition des sous-officiers de la valeur de Maurice Gindre. Que cette pensée soit un soulagement à votre immense douleur et veuillez agréer, mon Capitaine, l'expression de très sincères condoléances. »

Cette mort prématurée mettra un terme à sa fulgurante ascension et à ses projets tant professionnels que familiaux. Il n'avait que 30 ans. Après avoir été inhumé temporairement à Phnom Penh, son corps sera ramené en France en 1954 et il sera enterré dans le cimetière de Guingamp (Côtes d'Armor), ville de sa jeune épouse.

Sa mort laissera deux familles dans la douleur de perdre un fils, un frère, un mari. Il est déclaré « Mort pour la France » le 3 décembre 1952.

En décembre 1956, en hommage à Maurice Gindre, l'École Militaire d'Escrime et de Sports de Combat d'Antibes le choisira comme parrain d'une promotion.

Le 3 mars 2021, le Conseil municipal de Dole (Jura) adopte le principe de l'inscription du nom de Maurice Gindre sur le monument aux morts de la ville.



L'association Accueil Prévention Animation Jeunes

La commune de Saint Cloud est le théâtre d'un projet de grande envergure autour de la question de la mémoire combattante par l'intermédiaire de l'association Accueil Prévention Animation Jeunes (APAJ). Le comité du souvenir Français de la commune, comme la municipalité et le département des Hauts-de-Seine sont partenaires de ce projet qui a débuté en 2018.



Dans le cadre des ateliers éducatifs et de citoyenneté, seize jeunes de 13 à 17 ans ont été sélectionnés dans la commune pour participer à un projet triennal sur le devoir de mémoire. La participation gratuite des jeunes à un parcours mêlant animations de groupes de réflexion, voyages mémoriels et participations à des cérémonies commémoratives leur permet de s'engager mais aussi de bénéficier d'un accompagnement global (aide aux devoirs et à la scolarité, activités...). Sélectionnés sur leur motivation, d'âges différents, ces adolescents ont réussi peu à peu à former un petit groupe décrit positivement par Pascal Louap, directeur de la structure.

Un premier séjour éducatif à Verdun a été proposé et leur a ainsi permis de partir à la découverte de la mémoire combattante et de l'histoire de la Première Guerre mondiale. En parallèle de l'ossuaire de Douaumont et d'un itinéraire dans la citadelle souterraine de Verdun, la découverte de plusieurs lieux importants a marqué les jeunes pendant ce séjour. Le musée de la Grande Guerre, la visite de la butte de Vauquois ou encore la découverte du fort de Vaux ont soulevé des étapes de l'histoire du conflit. La visite du Centre mondial de la Paix a également permis aux éducateurs d'aborder des interrogations autour de la possibilité de nouveaux conflits aujourd'hui. La Seconde Guerre mondiale a été abordée par les jeunes à l'occasion d'un séjour sur les plages du débarquement l'année suivante et de nombreuses étapes ont invité le groupe à ressentir l'évènement. Le mémorial de Caen, la visite du musée du débarquement ou encore celle du cimetière américain de Colleville-sur-Mer en 2019 ont vocation à sensibiliser les jeunes à la libération de l'Europe.

Les jeunes se sont engagés dans le projet à s'investir et à restituer leur expérience lors de soirées débats ou auprès de la commune. Ils ont également bénéficié au titre de leur engagement d'une adhésion gratuite au Souvenir Français. Ce petit groupe est aujourd'hui fier de sa participation à une association mémorielle reconnue d'utilité publique.

Notre association suivra avec intérêt l'évolution de ce groupe de jeunes motivés qui permet de faire vivre la mémoire combattante. Le soutien de la délégation des Hauts-de-Seine a été apprécié par l'équipe éducative du projet qui participe régulièrement à des dépôts de gerbe à nos côtés.

Nous les invitons à poursuivre leurs actions qui assurent la transmission de valeurs et l'éducation à la citoyenneté.

QUÊTE NATIONALE DU SOUVENIR FRANÇAIS

La sous-direction des libertés publiques du Ministère de l'Intérieur a validé les dates suivantes pour l'année 2021 :
Journée nationale des sépultures des « MORTS POUR LA FRANCE »
Quête tous les jours du Jeudi 28 octobre au mardi 2 novembre
inclus ou mail : revue@souvenir-francais.fr

Dans nos délégations

HAUTES ALPES (05) COMITÉ DE GAP

Un grand témoin de l'histoire nous a quittés.

Le 28 mai 2021 une cérémonie solennelle a été organisée au quartier général Guillaume pour la passation de commandement du 4^e Régiment de Chasseurs entre le Colonel de Chilly et le Lieutenant-Colonel de Tanouarn.

En présence des autorités civiles, religieuses et militaires et sur invitation les associations patriotiques avec leurs drapeaux parmi lesquelles on notait la présence du comité du Souvenir Français de Gap avec son drapeau et son président Gilles Cabanès accompagné du délégué général pour les Hautes Alpes Alain Tron également président de l'association des anciens parachutistes.

La prise d'armes au cours de laquelle il a été procédé à la remise de décorations était présidée par le général Hervé de Courrèges, commandant de la 27^e brigade d'Infanterie de montagne qui a salué l'action du colonel de Chilly quittant le commandement avant de rendre hommage au lieutenant-colonel de Tanouarn le nouveau patron du 4^e Régiment de Chasseurs.

La cérémonie s'est clôturée par le défilé de l'ensemble du régiment devant les autorités réunies sur le passage de la troupe.

De l'avis général et malgré la pandémie et le respect des règles sanitaires, cette cérémonie s'est très bien déroulée et pourrait être une des premières d'une série à laquelle les associations patriotiques et le Souvenir Français en particulier se font un devoir de participer tout au long de l'année.



CÔTES D'ARMOR (22) COMITÉ DE SAINT-BRIEUC

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit des objectifs de découvertes et de valeurs républicaines.

Plus de 200 jeunes de 15 ans à 17 ans étaient présents au lycée Pommerit, à La Roche-Jaudy pour faire vivre les valeurs républicaines, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

C'est à l'initiative de M. Morin, Formateur au SNU, Commandant de la 4^e section « The Eagles » et Vice-Président du comité de Saint-Brieuc, que M. Gueniffey, délégué général, a été invité pour présenter aux 50 jeunes de la section les actions du Souvenir Français : l'histoire et la création de notre association, puis après avoir évoqué l'organisation et le fonctionnement, il s'est focalisé sur les actions des 12 comités des Côtes d'Armor.



Les jeunes gens se sont montrés attentifs, intéressés, volontaires aux travaux menés par le Souvenir Français tant au niveau national que local. Ils se sont inscrits dans la démarche d'entretenir, de conserver, de transmettre nos valeurs. De nombreuses questions sont venues enrichir la présentation et a permis de préciser et de débattre lors de cette présentation qu'ils ont unanimement apprécié. En outre ils se sont engagés à contacter les comités de leur région respective afin eux aussi de s'engager et peut-être devenir, par exemple, jeune porte-drapeau.

DOUBS (25) COMITÉ DE MARCHAUX

« Je m'appelle Léo : je suis élève en troisième.

Comme sujet à l'oral du brevet des collèges de 2021, j'ai choisi de présenter une photographie du débarquement de Robert Capa nommée « Omaha Beach ».

Au-delà de l'émotion, au-delà du souvenir historique, au-delà de l'hommage rendu à nos Anciens, au-delà du combat pour la Liberté contre l'oppression et la haine, j'ai voulu faire un lien entre la commémoration du 8 mai 1945 et celle de 2021 à laquelle j'ai été présent.

En effet, j'ai eu l'immense honneur d'être appelé à porter un drapeau français !

Celui que j'ai eu la fierté de porter lors de la cérémonie de ma ville, à Thise, offert à la municipalité par le Souvenir Français - comité de Marchaux, date de septembre 1944... Il a été créé de toute pièce pour la libération de Besançon par les femmes des Résistants locaux... Cette cérémonie patriotique et ce lien à elle me tenait à cœur pour rendre un hommage particulier aux anciens combattants, notamment à mon aïeul mort en déportation.

Mon grand-père, son fils, membre du Souvenir Français a tenu à être présent ce 8 mai 2021 et il a été très fier de moi !

Aujourd'hui, je sais que je suis redevable à mes Anciens de ma liberté actuelle. Pour ma famille également je suis devenu maintenant le gardien de leurs souvenirs et de leur gloire ; afin que jamais le souffle du silence ne vienne éteindre la flamme sacrée du devoir de mémoire !

Moi, Léo, collégien... A mon tour d'être membre du Souvenir Français ! »



Léo Tavier.

INDRE ET LOIRE (37) COMITÉ TOURAINE VAL DE VIENNE



Sollicité par Madame Rocher, maire de la commune, le comité présidé par Mme David, a apporté son soutien à l'opération de rénovation du monument aux morts.

Il aura fallu plus d'une année pour effectuer cette rénovation. Le 8 mai 2021, il est apparu complètement transformé.

Ce monument, érigé en 1923, était sali par le temps et les intempéries. Il était, de plus, très mal situé et ne présentait aucune plaque mentionnant les noms des « morts pour la France ». Il a donc fallu abattre des murs pour l'intégrer dans la place Soutine, le nettoyer en profondeur, tourner le buste de la Liberté, le repeindre et repenser son environnement. Après des recherches effectuées par la mairie, le Souvenir

Français et les Anciens combattants ainsi que de Mme Challas, la liste des morts pour la France a été reconstituée : 37 tués en 1914-1918 et 4 en 1939-1945. Une nouvelle plaque « Maquis de Scévollès » est fixée sur le corps du monument.

Tous ces travaux et les démarches ont été réalisés par M. Fourniau, vice-président des Anciens combattants avec l'aide des associations locales.

Les patriotes de Champigny-sur-Veude, fiers de cette action, attendent l'inauguration du monument aux morts rénové.



LES LANDES (40)

COMITÉ DE CAPBRETON

Remise du drapeau de l'Association des Français Libres des Landes au collège Saint Joseph

En ce 81^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, le drapeau de l'Association des Français libres des Landes a été remis au Collège Saint Joseph qui en assurera la garde. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre d'une opération nationale intitulée « La seconde vie des drapeaux », initiée dans toute la France par le Souvenir Français.

Cette association fut créée le 19 juin 1945 sur la proposition du général de Larminat et sous la présidence d'honneur du général de Gaulle par ceux qui avaient répondu à l'appel du 18 juin 1940 et signé leur engagement dans les Forces françaises libres.

Ils furent, selon les estimations, entre 50 et 60000 ; plus de la moitié de ces Français libres étaient des Evadés de France par l'Espagne, ces courageux français ayant refusé la défaite de juin 1940, puis l'occupation de la zone libre en novembre 1942 qui firent le choix de poursuivre le combat et de s'évader de leur propre pays pour revenir ensuite le libérer.

L'un de ces Français libres s'appelait Louis Lasserre : élève à l'école normale de Dax, il avait fui en Espagne où il avait été emprisonné avant de pouvoir rejoindre les Français libres en Afrique du nord.

Incorporé dans l'armée de Lattre, il avait participé, jusqu'en Allemagne, aux combats de la libération. Créateur de l'association landaise des Evadés de France par l'Espagne, membre du bureau du Souvenir Français des Landes, président départemental de l'association des Anciens de la Première Armée française « Rhin et Danube »,

C'est Louis Lasserre qui fit réaliser la stèle en hommage aux Evadés de France par l'Espagne érigée au port de Capbreton que le Souvenir Français ira fleurir ce soir après la cérémonie au monument aux morts; et c'est lui qui détenait le drapeau de l' Association des Français libres des Landes .

« En recevant et prenant sous votre garde ce drapeau tricolore, notre emblème national portant dans ses plis la croix de Lorraine, symbole de la France libre, en vous engageant à le porter et le conserver dans l'honneur et la dignité, vous rendez un hommage respectueux et émouvant à vos grands aînés qui ont sacrifié leur jeunesse et pour beaucoup leur vie, pour que nous puissions vivre libres.

Jeunes gens, soyez- en chaleureusement remerciés. ».



MAINE-ET-LOIRE (49)

A l'invitation du Souvenir Français, pour la première fois, la ville des Ponts-de-Cé a rendu hommage aux combattants africains morts le 19 juin 1940.

Ils ne figuraient pas sur le monument aux morts, c'est désormais chose faite. MM. Pavillon, maire de la ville et Roux, délégué général, ont dévoilé une plaque commémorant un événement négligé de la bataille de France.

Le 19 juin 1940, au nord du département, à Grez-Neuville, le 4^e dragons portés ralentit l'avancée allemande sur la Mayenne. A Saumur, les Cadets de Saumur font héroïquement front face à la 1^{re} division de cavalerie de la Wehrmacht. Prolongeant la ligne de défense à l'ouest, les tirailleurs sénégalais du 27^e RICMS tentent eux aussi de retarder le franchissement du fleuve par l'ennemi. Moins connu que l'emblématique sacrifice saumurois, celui des Ponts-de-Cé n'en est pas moins l'illustration de l'ardeur combattante qui demeurait en ces temps de défaitisme.

Aux Ponts-de-Cé, face à la colonne de conquête allemande, les tirailleurs, harçelés, combattent sans se dérober, alors même qu'ils entendent derrière eux l'explosion du pont principal, leur seule voie de repli. Leur manœuvre est efficace, 6 soldats allemands dont un officier tombe. Sur la rive opposée, durant les 36 heures suivantes, deux bataillons de tirailleurs dissuadent les Allemands de franchir le fleuve royal. Les Allemands y parvenant à Saumur et à Nantes, les tirailleurs décrochent dans la nuit du 20 au 21 juin.

Neuf soldats meurent aux Ponts-de-Cé les 19 et 20 juin 1940, 20 % des pertes du département.

Neuf soldats dont les noms ont été lus un à un, par des membres du conseil municipal des enfants et par la fille d'un président d'association de Maliens d'Angers : L'hommage a été également rendu aux deux tirailleurs dont l'identification n'a pu être réalisée.



HAUTE-MARNE (52) DÉLÉGATION GÉNÉRALE



Le 4 juillet lors d'une journée de commémorations orchestrée par le comité de Langres-Auberive, la population s'est souvenue des morts pour la France tombés le 30 juin 1944 dans les combats du Maquis de Voisines.

Sous la présidence de Mme Juan-Keunebroek, sous-préfète de l'arrondissement de Langres, en présence de MM. Sido, sénateur,

Mercier, directeur départemental de l'ONAC VG, deux hommages poignants ont été successivement rendus. Le premier sur les tombes de quatre maquisards qui reposent épaules contre épaules dans le petit cimetière de Voisines.

Le second sur les lieux mêmes des combats à la lisière de la forêt. M. Belbezier délégué général a inauguré, en compagnie des autorités, un pupitre mémoriel reprenant la devise du Souvenir Français.



Les différentes allocutions ont rendu hommage aux FFI.

« *Le passé n'est jamais mort, (...) Il nous incombe de lui garder sa capacité d'existence dans le présent, et par la même occasion, dans le futur. Il a besoin que des célébrations comme celle-ci le préserve de l'oubli* » a souligné Bruno Ghiringhelli Délégué général adjoint.

Tandis que M. Floquet, maire de Voisines déclarait : « *Nous ne commémorons pas leur destin tragique mais leur courage extraordinaire qui a fait d'eux des héros (...)* »

Madame la Sous-préfète de conclure : « *il nous revient, en hommage à nos*



maquisards, de commémorer, de transmettre le sens du combat des résistants et les valeurs qu'ils ont défendus » ... ».

Un panneau d'interprétation retraçant à l'aide de dessin et d'un texte l'histoire du Maquis de Voisines a également été installé sur le site par le Souvenir Français. Une promenade à faire en famille ou entre amis ou le respect et le recueillement se conjuguent avec la beauté du sous-bois.



MEURTHE ET MOSELLE (54) COMITÉ FLAVIGNY-SUR-MOSELLE



La commémoration du 8 mai s'est déroulée à Richardmenil devant le monument aux morts, s'est poursuivie à la stèle du pont de Flavigny ainsi qu'au carré militaire, suivie d'une minute de silence sur les sépultures des anciens présidents du Souvenir Français et de l'AMC. Le 9 mai, un office religieux a été célébré en l'église de Flavigny.

COMITÉ DE SAINT-CLEMENT

La cérémonie du 8 mai 2021 s'est déroulée au monument aux morts et au cimetière militaire en présence de M. Ritz, maire de la commune, M. Carry, son adjoint, M. Puel, porte-drapeau de l'AMC, M. Huin, président du comité accompagné de plusieurs membres du bureau.



COMITÉ DE TOUL-NORD



Même cérémonie du 8 mai célébré en présence de M. Monaldeschi, maire, Mme Pilot, conseillère départementale, des autorités et les porte-drapeaux. Trois enfants du Conseil municipal des jeunes ont accompagné M. Gaudin, nouveau président du comité pour le dépôt de fleurs. La Marseillaise et le chant des partisans ont clos la cérémonie.

COMITÉ DE TOUL

A Toul comme à Dommartin, les cérémonies se sont déroulées sans la présence du public et des scolaires, dans le respect des contraintes sanitaires.



Une brève cérémonie a eu lieu à Toul, devant le monument de la Résistance, en présence des autorités civiles et militaires et des présidents des associations patriotiques avec les porte-drapeaux. Le Souvenir Français était représenté par Mme Humbert, présidente du comité de Toul et DGA et M. Vosgin, porte-drapeau.

Même cérémonie à Dommartin-les-Toul, à l'invitation du maire, devant le monument aux morts de la commune.



MORBIHAN (56) LAUZAC'H

Le 8 juin 2021, lors de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine, une cérémonie présidée par M. Guignier, directeur de cabinet, représentant le préfet, se déroulait au mémorial de Lauzach.

Le site érigé il y a vingt ans par le Souvenir français rutilait après sa réhabilitation, véritable cure de jouvence réalisée au printemps par des artisans locaux (peintre lettreur, menuisiers, paysagiste).

Cette cérémonie brève mais émouvante limitée à 45 personnes (jauge sanitaire imposée par la préfecture) rendait hommage aux 442 Morbihannais morts pour la France en Indochine ainsi qu'aux 9 autres tombés en Corée avec le bataillon français sous les couleurs de l'ONU.



Une prise de parole du Général Loeuillet, délégué général, rappelait le sacrifice de ces enfants de France et soulignait la qualité de la réhabilitation du Mémorial. Cela précédait le message de Madame Darrieussecq, Ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, rappelant que de 1946 à 1954,

500000 membres du corps expéditionnaire français ont servi notre pays « parfois dans l'indifférence ou l'incompréhension ». Plus de 80000 y laissèrent leur vie.

L'hommage aux morts était précédé du fleurissement par les autorités et élus des stèles d'Indochine et de Corée, deux anciens d'Indochine, encore vaillants, Paul Le Drevo, ancien des fusiliers-marins, venu de Lorient et Raymond Drouin, ancien du bataillon Bigeard, venu de Vannes déposaient avec le Délégué général les fleurs du Souvenir français.

Outre les représentants officiels qui accompagnaient la délégation préfectorale, des élus locaux participaient à cette cérémonie. Les présidents de comité de la délégation générale, les présidents des ordres nationaux et les représentants des principales associations patriotiques complétaient l'assistance.

Une présentation du site rénové et de son parcours pédagogique a suivi la cérémonie.



NORD (59) COMITÉ DE SÉCLIN

Avec l'aide de la municipalité, le comité de Seclin a remplacé au cimetière municipal le mât et le drapeau de la tombe de regroupement des soldats morts pour la France.



Le mât qui à l'origine était en bois n'a pas résisté aux tempêtes et bourrasques de ces dernières années. Il était indispensable de tout mettre en œuvre pour procéder à son renouvellement, par respect pour ce lieu de mémoire.

La mise en place du nouveau mât s'est déroulée le 26 juillet 2021, en présence de MM. Lescaux, président du comité, et Valenton, responsable des chantiers en cours. Le nouveau mât est en aluminium et résistera mieux aux intempéries.

Le drapeau est lui aussi de qualité supérieure. Le drapeau français, associé aux secousses de l'Histoire, demeure une valeur sûre, rassurante, propre à incarner l'unité silencieuse et la fraternité active.



PUY-DE-DÔME (63) COMITÉ DE COURNON D'Auvergne

Durant la Seconde Guerre mondiale, dans la nuit du 10 au 11 mars 1944, le bombardier Lancaster ND 513 R du 207 Squadron de la R.A.F. avec ses huit membres d'équipage était abattu au-dessus de la commune de Cournon d'Auvergne par la DCA allemande.

A proximité du lieu de ce tragique événement le comité cantonal du Souvenir Français a érigé en 2004 avec la participation de la municipalité une stèle devant laquelle chaque année à la date anniversaire est organisée une cérémonie à la mémoire de ces aviateurs anglais en



présence de nombreuses personnalités civiles et militaires ainsi que des porte-drapeaux, et des associations patriotiques.

Cette année, compte tenu de la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire, la cérémonie s'est déroulée en mode restreint.

M. Matrias, premier adjoint de Cournon d'Auvergne, Mme Sell-Delmasure, adjointe chargée du devoir de mémoire et vice-présidente du comité, M. Delmasure, président du comité, M. Chevalier, délégué général, Mme Maurillon, porte-drapeau du Souvenir Français et les représentants du conservatoire de musique et de la police municipale étaient présents pour cette cérémonie d'hommage aux aviateurs anglais.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, ont retenti les sonneries aux morts suivies d'une minute de silence et refrains des hymnes nationaux anglais et français.

Sur la stèle sont inscrits les noms de ces héros avec l'inscription : *Dans la nuit du 10 au 11 mars 1944 ils sont venus de loin donner leur vie pour notre liberté.*

Squadron Leader D.G.H. PIKE, Pilote 32 ans
Flying Officer A.A. BOAD, Navigator 21ans
Sergeant N.C. NEW, Flight Engineer 21 ans

Pilot Officer R.A. WHEELER, Wireless operator/Air Gunner 22 ans
Pilot Officer E.H. MOULDEN, Air bomber 21 ans
Sergeant J. HESKETH, Air Gunner 21 ans
Sergeant A.J. LITTLE, Air Gunner 21 ans
Flight Lieutenant J.G. MOORE, Air Gunner 22 ans

reposit pour l'éternité dans le carré des tombes des aviateurs alliés du cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand qui sont entretenues par les services funéraires municipaux.



Soixante-dix-sept ans après ce drame aérien de mi-mars 1944, les puydômois n'oublient pas le sacrifice des aviateurs de la Royal Air Force et de nos Alliés au Service de la France pendant la Deuxième Guerre mondiale.

BAS-RHIN (67) COMITÉ DE WISSEMBOURG

Voici trois ans, une belle histoire a commencé entre l'école de Steinseltz et le comité de Wissembourg. Les élèves de l'école avaient réalisé une exposition sur la 1^{ère} Guerre mondiale, sous la houlette de leur directeur, M. Bolly.

Dès lors, un partenariat s'est engagé donnant lieu à diverses actions mémorielles : visite du Geisberg (bataille du 4 août 1870), commémoration de l'Évacuation en septembre 1939.

Pour souligner ce travail de long terme et encourager les élèves à poursuivre leur action, Bernard Ambec, le président du comité a remis à l'école le diplôme d'honneur du Souvenir Français. Ce même diplôme a été attribué aussi à M. Bolly, directeur et correspondant du comité qui travaille sur l'histoire du village. Cette distinction a été remise à Mme Langenbronn-Kastner, membre du Souvenir Français et initiatrice du projet mémoriel et du partenariat.



Rendez-vous est déjà pris pour la rentrée 2021, afin de travailler sur la symbolique du 11 novembre en souvenir des morts pour la France et de continuer à découvrir l'histoire particulière de l'Alsace, du Nord.

COMITÉ DE SAÂLES

Un groupe de Scouts et Guides de France de la Robertsau à Strasbourg vient de séjourner à Plaine dans le Bas-Rhin. Au cours de leur séjour, les Compagnons, ont apporté leur contribution à l'entretien de la nécropole. C'est la plus importante dans la Haute Vallée de la Bruche, dominée par la statue équestre de Jeanne d'Arc. Elle rassemble 1487 soldats morts pour la France lors des combats de l'été 1914 et ceux de la libération de la poche de Colmar en 1944-1945, 54 combattants britanniques et 33 russes. Trois ossuaires conservent les restes mortels de 1273 hommes dont 138 combattants tombés lors de la campagne de France en 1940. Citée à l'ordre de l'armée, la commune de Plaine est décorée de la croix de guerre 1914-1918.

M. Douvrier trésorier du comité local a présenté l'historique des combats d'août 1914 sur le secteur de Plaine et Saint Blaise la Roche à l'équipe de scouts, suivie d'une visite guidée de la nécropole en présence de MM. Motel, président et Unterberger, porte-drapeau. Pour remercier les membres du comité présents, les Compagnons leur ont remis le foulard de tradition de leur formation.



HAUT-RHIN (68) COMITÉ D'ALTKIRCH

Rubrique internationale France -Jura suisse

Le Souvenir Français a cofinancé une nouvelle passerelle sur le circuit du KMO, début du front de l'Ouest de la guerre de 14-18.

C'est au début des années 2000 que l'association franco-suisse « Les Amis du KMO » s'est créée sous l'impulsion de quelques historiens et bénévoles pour remettre à jour et restaurer les tranchées oubliées du front de 14-18. Outre les tranchées françaises et allemandes situées de part et d'autre de la rivière de la Largue, le site comporte la borne frontalière 111 frappée de l'ours bernois devenue la Borne du KMO soit le début du front de l'Ouest de la guerre 14-18, un front qui s'étendait de ce point à Pfetterhouse à la pointe sud de l'Alsace, près de la ferme du Largin jusqu'à Ostende-Nieuport en Belgique sur la Mer du Nord sur 750 km.

Autre curiosité, la redoute suisse ou abri semi enterré en rondins de bois, reconstruite à l'identité par le Génie suisse, qui permettait à l'armée suisse de suivre à distance et d'observer les combats franco-allemands. Également sur le parcours, à la demande de la section suisse du KMO, le Génie suisse a reconstruit une passerelle permettant de relier les deux rives de la Largue et de rejoindre la borne historique du KMO.

C'est cette passerelle, empruntée journallement par de nombreux promeneurs et visiteurs du KMO, que le Souvenir Français de l'arrondissement d'Altkirch, avec le soutien de la délégation générale du Haut-Rhin a choisi de cofinancer à hauteur de 1000 CHF. Marquant ainsi la mémoire des combattants de 14-18 qu'ils soient français ou allemands mais aussi l'amitié indéfectible franco-suisse dans ce coin frontalier qui s'est traduit à nouveau dans l'accueil des réfractaires alsaciens à l'incorporation allemande décrétée par le gauleiter Wagner en 1942.



Pour participer à la reconstruction de la passerelle sur la Largue, Clément Heinis président du comité d'Altkirch, son trésorier, le porte-drapeau et quelques membres du secteur du Souvenir Français ont remis un chèque de 1000 CHF aux responsables de la section suisse du KMO, le colonel Hervé De Weck et le maire de Bonfol (JU) Fernand Gasser.

LA SARTHE (72) COMITE DE CERANS-FOUILLETOURTE

Les clochers de la Liberté



Pour la deuxième année consécutive, le comité de Cérans-Fouilletourte a participé à cette opération.

L'an dernier, 2500 communes ont répondu à l'appel lancé de la Manche, de Carentan, en passant par Avranches et Granville et dans une grande partie du département, pour toucher les départements limitrophes, et enfin, le Nord de la France, l'Est, les départements du sud, la Belgique, la Grande-Bretagne, les USA en allant de Wespont, de la côte Est à la côte Ouest.

Le dimanche 6 juin 2021 à 18 h44, la cloche de la chapelle du Léard à Cérans-Fouilletourte a résonné pour ne pas oublier des hommes venus un matin de juin

1944. Mais, ce n'est pas que juin 1944, c'est toute la liberté retrouvée en Europe. Nous avons besoin de nous souvenir pour ne pas renouveler l'histoire.

Une dizaine de communes sarthoises se sont associées à cette démarche à la suite de l'appel lancée par la délégation générale.

Nous n'oublierons pas le sacrifice du caporal Emile Bouétard, parachutiste SAS(Special Air Service) considéré comme le premier soldat tué des opérations du débarquement de Normandie, l'opération Overlord, après un accrochage avec les troupes occupantes peu après son parachutage en Bretagne dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 dans le cadre de l'opération Dingson.

SEINE MARITIME (76) COMITÉ DU HAVRE

Le président du comité du Havre a invité ses troupes à le rejoindre le 9 juin 2021 dans la 4^e division du cimetière Sainte Marie, division qui regroupe les victimes des combats de 40, ceux de la libération du Havre en 44, ceux d'Indochine et d'AFN. Tous ces morts pour la France qui n'ont pas droit à l'aide de l'Etat, mais que le comité du Souvenir Français s'emploie à honorer en remettant en état les croix puis leurs inscriptions. Ainsi 10 personnes du comité ont nettoyé 440 croix en une matinée. Cette action a pu aboutir grâce à l'aide technique des personnels du cimetière.



Equipe des volontaires du comité du Havre.



La mission est accomplie.

SEINE SAINT-DENIS (93) COMITE LES LILAS

QUI SONT LES FRERES HECKLER ?



Lucien Heckler est né le 21 octobre 1921 à Paris (19^e). Avec son frère jumeau Henri, ils commencèrent à travailler à Lunéville, en Lorraine, comme dessinateurs techniques dans la métallurgie et étaient membres du club de football local à l'Union Sportive de Lunéville. Puis en 1942 ils partirent à Paris et entrèrent chez Citroën.

Militants politiques, les deux frères avaient été envoyés au Service du Travail Obligatoire (STO) à Wolklingen. Ils profitèrent d'une permission pour revenir à Paris comme réfractaires. Contraints à la clandestinité, ils se réfugièrent à Tulle chez un ami le 7 juin 1944.

Le 8 juin 1944, la division blindée SS DAS Reich qui se dirigeait vers le lieu du débarquement pour prêter main forte à l'armée allemande, entre dans Tulle libérée par les maquis F.T.P. (Francs-Tireurs et Partisans). Le 9 juin 1944 au petit matin, les SS à la recherche de maquisards prennent en otage des centaines d'hommes et les rassemblent dans la manufacture.

Le 9 juin 1944, dans la matinée, les frères Heckler ont été arrêtés par des Waffen-SS de la division DAS Reich. Durant le tri des otages effectué dans la cour de la Manufacture d'armes par un membre du Sipo-SD, Walter Schmal, un des deux frères aurait dit : « C'est mon frère, nous ne nous sommes jamais quittés » La réponse fut la suivante : « Eh bien, allez avec votre frère. ». Henri et Lucien Heckler avaient 23 ans.

Après un tri absurde et arbitraire qui durera des heures, 99 hommes de 17 à 42 ans sont pendus aux balcons et aux lampadaires de la ville dans un climat de terreur sous les yeux de la population, 149 hommes sont déportés dont 101 ne reviendront pas des camps de concentration.

Les corps des deux frères jumeaux Heckler furent exhumés du charnier de Cueille à Tulle et ils seront inhumés le 29 mai 1949 au Pré-Saint-Gervais en Seine Saint-Denis dans le caveau familial.

Le Comité de la ville Les Lilas peut être fier d'avoir contribué à ces recherches et à la géolocalisation de la sépulture au Cimetière du Pré Saint-Gervais (93) qui s'inscrit « dans la volonté de donner à chaque combattant inhumé un destin individuel qui croise trois types de mémoire : familiale, territoriale et nationale. Les autorités municipales de la ville du Pré Saint-Gervais ont répertorié la tombe et l'hommagé aux frères Heckler avec dépôt de gerbe et cocarde du Souvenir Français prévu en mai 2021, annulé du fait de la situation sanitaire, aura lieu en mai 2022.



Lucien 2^e à gauche) et Henri (2^e à partir de la droite) 1936

VAL DE MARNE (94) COMITÉ DE L'HAÏ-LES-ROSES



Depuis quelques mois et malgré la crise sanitaire, le comité de L'Haÿ-les-Roses est un comité heureux ! Plusieurs jeunes de la commune se sont en effet engagés avec énergie et dévouement au service du Souvenir Français. Âgés de 9 à 17 ans, ils ont tenu à s'investir dans plusieurs opérations lancées sur notre territoire.

Outre la traditionnelle quête du mois de novembre, Alban, Elie et Thomas ont participé au chantier de nettoyage des tombes du carré militaire en vue de la cérémonie du 8 mai. Grattant les tombes et arrosant les jardinières avec soin, ils se sont activés, afin que les tombes des soldats morts au cours de la Seconde Guerre mondiale soient présentables.

Quelques semaines plus tard, rejoints par Arthur, les trois jeunes ont tendu avec fierté le drapeau départemental devant les élus et la sous-préfète, en présence de Mme Hasquenoph, déléguée générale, lors de la cérémonie du 18 juin. En effet, c'est au jeune Clément, âgé de 17 ans, que le drapeau départemental a été solennellement remis ce jour-là. De quoi satisfaire les anciennes générations présentes, heureuses de voir que le relais de la mémoire est désormais assuré. Certes, ils ne sont pour l'instant que cinq jeunes à se mobiliser mais déjà des « copains » se disent intéressés... Affaire donc à suivre !



ALLEMAGNE

Texte du colonel Lambaré

L'association *Denk Mal Fort! e.V. Die Erinnerungswerkstatt Dresden* s'efforce, depuis sa création en 2014, de mettre en valeur et d'attirer l'attention du public sur les lieux de mémoire de la ville de Dresde et de sa région dans l'Etat libre de Saxe.

A l'occasion du 150^e anniversaire de la guerre de 1870 - 1871 et de la signature du Traité de Francfort, le 10 mai 1871, elle a organisé une cérémonie commémorative dans le cimetière communal de Dresde-Kaditz, dénommé localement le cimetière des Français (*Franzosenfriedhof an der Serkowitzerstrasse*). 115 soldats de la guerre franco-prussienne, décédés en captivité, y reposent dans une sépulture collective et deux sous-officiers dans des tombes individuelles.

L'attaché de défense et des militaires français ont été associés et invités à participer à la cérémonie. Des Français et des Allemands, des civils et des militaires des deux nations se sont ainsi réunis le 10 mai 2021 pour rendre hommage aux soldats français reposant dans le carré militaire de Kaditz, perpétuer leur souvenir, mais aussi évoquer les différentes étapes de la réconciliation franco-allemande.

La cérémonie commémorative s'est déroulée en présence des autorités suivantes : M. Detlef Sittel, premier adjoint au maire de Dresde, la capitale du Land de Saxe; Général Metz, attaché de défense près l'ambassade de France; Brigadegeneral Rohde, commandant l'école d'officiers de Dresde; Pasteur Markert, paroisse de Dresde-Trachau; M. Steyer, directeur des instituts français de Dresde et Leipzig; 4 élèves officiers français et allemands; délégations militaires allemande et française; Colonel Lambaré, délégué régional du Souvenir Français.

Ce fut une cérémonie particulièrement émouvante, ponctuée de pièces de musique classique et au cours de laquelle des collégiens de la région ont lu les noms, prénoms et villages d'origine des soldats français reposant dans le cimetière et déposé des fleurs, pour honorer leur souvenir.

Dans son discours, l'attaché de Défense a évoqué le Traité de Francfort signé entre la France et l'Allemagne le 10 mai 1871 ainsi que les grandes étapes de la réconciliation franco-allemande avec les signatures des Traités de l'Elysée le 22 janvier 1963 et, plus récemment d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier 2019.

S'adressant aux élèves-officiers français et allemands présents, il a rappelé le souvenir des sous-officiers et soldats reposant dans le carré militaire français de Kaditz. Il a précisé qu'ils venaient de tous les villages de France, comme ils auraient pu venir de tous les villages d'Allemagne, qu'ils servaient leur pays. Organisé à l'initiative d'une association allemande, la cérémonie a permis de réaffirmer l'amitié franco-allemande. Elle s'est terminée par une lecture de la Bible et un arrangement musical de l'hymne européen.



Cimetière de Dresde-Kaditz, le 10 mai 2021

BELGIQUE

Bien entendu, la France, amie de la Belgique, partage la douleur de toutes les familles belges victimes des inondations.

Le délégué local du Souvenir Français, Didier Stampart, a pris part au Te Deum célébré pour notre Fête nationale le 21 juillet 2021.

C'est dans la basilique dédiée à Saint-Christophe qu'ont retenti les hymnes et que les intentions de prière ont été proposées aux participants. Ce saint est le patron du passage des eaux, et Charleroi était un lieu stratégique à cet égard.

D'autant plus aujourd'hui, avec ces moments de destruction par les eaux et de souffrance, les intentions ont été nombreuses pour les sinistrés et ont eu une intensité particulière en ces lieux.



Une assistance nombreuse des corps constitués, responsables politiques, représentants d'associations patriotiques, militaires et la musique de la police de Charleroi. Une dizaine de porte-drapeaux étaient présents.

Émouvante, forte, la cérémonie fut l'occasion de rappeler que nous défendons le Roi, la Loi et la Liberté, que l'Union fait la force et que la solidarité n'est pas un devoir, c'est un élan.

Merci à ceux qui ont permis de vivre, notamment le comité

de liaison des associations patriotiques et Guy Misson, en maître d'œuvre attentif, et les autorités de Charleroi, présentes elles aussi. Le Souvenir Français a été heureux de vous rejoindre et de participer à ce moment important de la vie patriotique de notre ville.

Célébration également à Palisseul-Maisin. Mme Pipeaux, présidente de la Province de Luxembourg a déposé une gerbe.



NORVÈGE

Le 17 mai - La Fête Nationale à Namsos



Comme toutes les fêtes nationales, une cérémonie a eu lieu au monument français aussi cette année. Mais cette fois c'est un peu différent à cause de la pandémie. Pourtant beaucoup de gens étaient présents.

Ceux qui ont délivré et écrit le discours du jour, sont des élèves d'une école à Namsos, Miriam Altin et Isak Brattgjerd, et entre autre ils ont dit:

«Aujourd'hui nous sommes ici pour nous souvenir des soldats français qui sont venus à Namsos au début de la deuxième guerre mondiale il y a 81 ans. Ils se sont battus contre les Allemands et le nazisme. Oui – ils sont venus pour nous aider à obtenir de la paix, de la liberté et de la démocratie. Les alliés nous ont donné de l'espoir. C'est un espoir qui nous fait subir les horreurs de la guerre, les souffrances physiques et psychiques.

Les Français sont arrivés au soir le 19 avril 1940. La nuit au 2 mai ils se sont retirés.

Pendant le séjour bref à Namsos, 14 soldats français sont morts. En rentrant, plusieurs bateaux français sont attaqués et coulés. En tout, 144 Français étaient morts pendant ces jours.

Aujourd'hui nous sommes ici pour montrer notre respect et notre gratitude pour ceux qui ont tout sacrifié. Ceux qui ont perdu leur vie, mais néanmoins ont eu la volonté de se battre pour la liberté, la paix et la démocratie. En garder la mémoire est important, car cela nous raconte quelque chose : La démocratie, la liberté et la paix ne viennent pas automatiquement.

Il faut garder le souvenir du passé et pas l'oublier dans le futur. »

Puis ils ont posé une couronne au monument, et tout le monde a gardé deux minutes de silence.



DONS ET LEGS

Vous connaissez Le Souvenir Français, fondé en 1887 et reconnu d'utilité publique depuis le 1^{er} février 1906, sa belle devise :

« A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

et ses missions essentielles d'entretenir et de fleurir les sépultures des morts pour la France, des monuments et stèles érigés à leur gloire, mais aussi d'organiser des actions de mémoire et de transmettre aux jeunes générations la connaissance de l'histoire de France, le sens des valeurs et la reconnaissance envers ceux qui, par leur sacrifice, leur permettent de vivre dans un pays libre.

Le Souvenir Français finance ces actions grâce à ses adhérents et donateurs. Grâce à votre soutien, il poursuit inlassablement son œuvre.

Nous avons besoin de votre générosité
Legs, don d'argent, donations de biens, assurance-vie
pour une cause qui vous tient à cœur.

Reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez pour les dons d'argent d'une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour plus d'informations sur les diverses modalités de transmission de votre patrimoine à notre association, vous pouvez écrire à Joëlle Charlier, conseiller auprès du Président, relations notaires et testateurs, au siège national du Souvenir Français, 20 rue Eugène Flachet, 75017 Paris ou courriel : Joelle-charlier@wanadoo.fr (échange traités dans la plus grande confidentialité).



DISTINCTIONS DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX ET PRÉSIDENTS DE COMITÉ

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Chevalier
M. Jean-Claude
REBIÈRE, Délégué
général du Doubs (25)

Officier

M. Jack **DUVAL**, Délégué général
Honoraire de Seine-Maritime
(76)

MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



Médaille de bronze
Madame Annie
TOUSSAINT, présidente
du comité de Joigny,
(Yonne)

NÉCROLOGIE DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX ET PRÉSIDENTS DE COMITÉS

- M. Jean **GUILLEMOT**,
Président honoraire de
Vassieux-Vercors (Drôme)
- M. Claude **SOPHYS**,
président honoraire du comité
de Dunkerque (Nord)
- M. Jean-Paul **DEBIASTRE**,
président honoraire et
fondateur du comité de
Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).
- M. Marcel **CHAUVELOT**,
président honoraire du comité
d'Arc les Gray (Haute-Saône)
- M. Paul **VITTOZ**,
président du comité de Thônes
(Haute-Savoie)
- M. Gérard **PIONNIER**,
délégué général de la Loire (42)
- M. Bernard **MOLLIÈRE**,
président honoraire du
comité de l'Isle-sur-la-Sorgue
(Vaucluse)

Délégations et Comités

AYANT EFFECTUÉ DES VERSEMENTS VOLONTAIRES
du 16 mai 2021 au 20 juillet 2021

- 37 **Indre et Loire**
Délégation générale, comités de Touraine Val-de-Vienne,
Le Grand Pressigny, Château-Renault

Nota : Les délégations ou comités qui auraient été oubliés pour cette période ou précédemment sont priés de le rappeler au service comptabilité: 01 48 74 79 72



LA PAGE DU RELAIS SACRÉ AMBASSADEUR DE LA FLAMME DE LA NATION

Comme tous les ans, le Relais sacré est présent au Mont Valérien le 18 juin, et participe au mariage de la Flamme du Mont Valérien avec celle du Soldat Inconnu, désormais flamme de la Nation.

Par sa présence au Mont Valérien le symbole de la Flamme représente la reconnaissance de la Nation tout entière envers tous ceux qui sont morts pour la France.



Association Nationale des Veuves et Orphelins de guerre, Familles Endeuillées

Cette association est présidée par Mme Sabrina Verrier. Son mari, servait au 1^{er} R.I. d'Epinal. Déployé au Liban en tant que caporal-chef de 1^{re} classe, Nicolas Verrier est mort de ses blessures le 21 février 2009 à 31 ans. Il était père de trois enfants.

Deux épouses et une fille de militaire ont organisé un pèlerinage sportif à la mémoire des soldats morts pour la France : parcourir 597 km, représentant les 597 tués en opérations extérieures.



Le groupe est parti d'Epinal pour arriver à Paris. Mme Vernier explique : « C'est chacun des camarades de mon mari qu'on porte. Un kilomètre, c'est un soldat mort pour la France et une famille résiliente ».



Epouses et enfants de soldats OPEX

Le 19 juillet 2021, toute l'association s'est retrouvée devant le monument OPEX à Paris pour déposer une gerbe.

Le CGA (2S) Serge Barcellini, Président général, était présent ainsi que le drapeau national du Souvenir Français.

Le général Abad, Gouverneur Militaire de Paris, représentant le Chef d'Etat-major, présidait la cérémonie.

Cette journée du souvenir ne pouvait pas se terminer sans un ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, malgré les échafaudages dus à l'installation d'un habillage de l'Arc qui va le dissimuler et compliquer sérieusement les cérémonies jusqu'au 10 novembre.



Chronique de Comités



INFORMATIONS

Malgré de nombreuses demandes à propos des chroniques des comités, -texte en Word (et non PDF). Photos en pièces jointes. Noms propres en minuscules etc... nous n'avons que peu de résultats positifs. Mais, je dois remercier et il mériterait un diplôme d'honneur, le responsable du département de la Haute-Marne (52) qui suit scrupuleusement les consignes pour nous faciliter le travail.

Les textes non parus dans cette revue d'octobre 2021 paraîtront dans la revue 525 de janvier 2022. En effet, la revue prévue pour octobre a été terminée beaucoup plus tôt, compte-tenu qu'elle est accompagnée d'une plaquette spéciale « 1941 » qu'il faut pouvoir envoyer en même temps que la revue avant la fin du mois d'août. Merci de votre compréhension.

08 - ARDENNES CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Comme chaque année dans le but de perpétuer la mémoire et la reconnaissance des sacrifices des soldats qui ont combattu sur le secteur de Stonne en 1940, des dépôts de gerbes ont eu lieu aux stèles, monuments et plaques commémoratives érigées sur les lieux de combat le 15 mai 2021. Organisé par l'Association patriotique du souvenir des Combats de Stonne, le comité de Charleville-Mézières du Souvenir Français, participe chaque année à cette journée.



Le président du comité de Charleville-Mézières et porte-drapeau du comité

avec ses deux enfants également porte-drapeaux du Souvenir Français Mathieu 13 ans et Clément 9 ans ont participé à ces dépôts de gerbe qui ont lieu aux lieux suivants :



Le Mont-Dieu, Tannay village ; SY, la stèle du commandant Daudre, Oches, Saint-Pierrmont, Sommauthe, Monuments à Stonne puis Mémorial des unités combattantes et monuments du char Chinin, stèle de l'abbé Hubert au village des « Grandes Armoise » et fin de parcours au monument du 51^e RI des Grandes Armoises.

Le déroulement de tous ces lieux de

mémoires, ont été suivi par des dépôts de gerbes avec la sonnerie aux morts, la Marseillaise.



13 - BOUCHES DU RHÔNE SAUSSET LES PINS

C'est en soirée du 18 Juin que le comité représenté par son président, Gérard Gagne en compagnie de l'association des Anciens Combattants, a commémoré l'appel du 18 juin. Étaient également présent M. Marchand, maire de la commune, des élus ainsi que M. Diard, député de la 12^e circonscription.

En début de cérémonie, au côté du président, Valentine, jeune et nouvelle adhérente du comité a lu l'appel lancé par le Général de Gaulle. M. Amban, au nom des anciens combattants suivi du maire et du député, ont prononcé quelques mots. Après le dépôt de gerbes, la minute de silence, et la Marseillaise, le chant des partisans été repris par le public a capella.



25 - DOUBS

Dans la revue 523 page 69 de la chronique des comités concernant l'hommage rendu au président de Pontarlier, son prénom figurait dans le texte sans préciser son nom propre. Tous ceux qui l'ont connu et reconnu sur la photo savent qu'il s'agit d'un hommage à François CORNIBERT. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

26 - DRÔME DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 14 juillet, la délégation de la Drôme, accompagnée des associations

patriotiques de Montélimar, a rendu hommage à Emile Loubet, successivement conseiller général de la Drôme, maire de Montélimar, député, sénateur, ministre, président du conseil et Président de la République (1899-1906).



A cette occasion, une convention de partenariat a été signée entre le Souvenir Français et l'association Emile Loubet créée par Albin Rey, lycéen de 17 ans. But de cette convention: valoriser le patrimoine historique et culturel lié à Emile Loubet. Chaque association s'engage à participer aux principales initiatives mises en œuvre par l'autre et à favoriser l'adhésion de ses membres à l'autre association. Cela s'est concrétisé très rapidement, Didier Fabre, président du comité de Valence, ayant adhéré à l'association Emile Loubet.

27 - EURE LOUVIERS

Grâce à la ville de Louviers et au Souvenir Français, le monument aux morts, situé square Albert 1^{er}, a été totalement restauré à l'automne 2020 et a été inauguré le 26 mars 2021.

Les noms des morts pour la France sont à nouveau bien lisibles. Ce monument date de 1907. La sculpture de Raoul Verlet représente une femme, symbolisant la France qui soutient un soldat mort au champ d'honneur.



Nous tenons à féliciter Mme Sandrine Asselin, DGA, nommée Chevalier des palmes Académiques.

36 - INDRE

CHATEAUROUX MÉTROPOLE

Le 3 mai 2021, le Mémorial Day a été commémoré, en petit comité, au carré militaire de 1914-1918 du cimetière de Saint-Denis en hommage aux membres des forces armées des Etats-Unis morts au combat, toutes guerres confondues.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du maire de la commune, son adjointe, du DMD ainsi que de M. Lissonnet représentant le comité du Souvenir Français ainsi que son drapeau.



50 - MANCHE SAINT-LÔ

La cérémonie du 76^e anniversaire de la victoire de 1945 s'est déroulée en format restreint le 8 mai, présidée par M. Gavor, Préfet de la Manche, en présence des autorités civiles et militaires, des élus, des porte-drapeaux et d'une représentation des associations d'anciens combattants; elle a été rehaussée par la participation de troupes en armes, le drapeau et sa garde de l'école des fourriers de Querqueville, une section de la gendarmerie nationale ainsi que des cadets de la gendarmerie, une section de sapeurs-pompiers. Une remise de décorations à trois personnels de la gendarmerie, par le Colonel Piat, commandant le groupement de gendarmerie de la Manche a clôturé la cérémonie. Deux jeunes, Balian Le Guen pour le Conseil départemental des jeunes, et Mathieu Legoupil pour le Conseil municipal des jeunes ont lu conjointement l'ordre du jour N°9 du Général de Lattre de Tassigny qui ont reçu la lettre de félicitations délivrée par la Fondation de Lattre entourant le CBA Housset, président du comité. Le monument est ce qui reste de la porte de l'ancienne prison, bombardée dans la

nuit du 6 au 7 juin 1944, des résistants ayant péri sous les décombres, est devenu « Monument Départemental de la Résistance et de la Déportation ». Il renferme une urne contenant les cendres de nombreux déportés.



52 - HAUTE-MARNE CHATEAUVILLAIN

Le 12 juin 2021, M. Belbezier, délégué général et Mme Noirot, présidente du comité de Chateauvillain avaient invité les comités de la Haute-Marne et les élus et délégués du canton de Chateauvillain à la salle polyvalente de Blessonville.

M. Belbezier a d'abord voulu rendre hommage à deux serviteurs du Souvenir Français décédés : Lionel Morizot du comité de Bourmont et Jean Fabert de celui de Joinville, une minute de recueillement a été observée.



Mme Noirot a indiqué que cette année, des subventions ont été données pour deux monuments et remis en état trois tombes. Dans le département, sur 980 membres, 160 n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Quelques réflexions du délégué général : il est important de garder le contact avec les élus, merci aux comités abonnant les communes généreuses à la revue nationale du Souvenir Français, pour le recrutement 1 adhérent = 1 nouveau donateur, les retraités de la gendarmerie nationale et de l'éducation nationale devraient participer car ils ont ce réflexe mémoriel, des conventions devraient être

passées avec les lycées pour l'entretien des tombes par des jeunes soumis au TIG. Deux tombes de soldats morts pour la France ont été réhabilitées au cimetière de Blessenville : Léon Masson, mort le 11 mai 1918 et Georges Cousin, mort en service commandé le 23 octobre 1943. Le Souvenir Français est venu déposer une gerbe.



DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 14 juillet 2021 à Colombey les deux églises, M. Belbezier, délégué général, accompagné de Mme Noirot, présidente du comité de Chateaufvillain et M. Marchal, du comité d'Arc en Barrois ont déposé une gerbe sur la tombe du général de Gaulle en présence de M. Babouot, maire de la commune, de porte-drapeaux, de militaires, de sapeurs-pompiers et des villageois.

Hommage rendu aux Présidents de la République dans tous les départements concernés par le Souvenir Français.



57 - MOSELLE LORQUIN

Le comité de Lorquin avec la collaboration de la directrice et des enseignants du groupe scolaire Jules Crevaux ont mis en place une action destinée aux élèves du cycle II. Les élèves du CM1 et CM2 de M Fontaine se sont présentés au monument aux morts du village. Ces derniers, après une courte explication de la présence de ce monument, de sa spécificité par le

président du comité, ont enchaîné avec la lecture des noms des enfants de Lorquin morts pour la France. Puis, une gerbe a été déposée par M Fontaine et deux élèves de CM2 au pied du monument aux morts. L'assistance a écouté la sonnerie aux morts, fait une minute de silence et a entonné l'hymne national.

Pour clôturer l'action mémorielle avec les CM2, nous nous sommes déplacés à quelques pas du monument aux morts pour y faire une remise de certificats de gardien de la mémoire aux onze jeunes qui quitteront en fin d'année scolaire le cycle primaire. Ces certificats remercient les élèves de leur implication, durant les quatre années passées en école primaire, aux actions menées par notre comité.

Ensuite, ce sont les élèves de la classe de la Directrice du groupe scolaire, qui ont participé à l'action mémorielle. Deux élèves et le président du comité ont déposé au pied du monument aux morts une plaque commémorative faite par les élèves. Pour conclure l'action, la sonnerie aux morts a retenti une nouvelle fois, une minute de silence a été observée et le chant de la Marseillaise a été entonné par le groupe.

Outre les membres du bureau du comité de Lorquin et des parents d'élèves, étaient présents : Mme Belrhiti, Sénateur et présidente du comité de Phalsbourg, M. Di Filippo, député, Mme Pierrard, conseillère départementale. La présence de nos élus à nos côtés nous conforte dans l'accomplissement de nos missions.

Mes plus vifs remerciements vont à M. Jully, maire de Lorquin, MM. Dessertene et Berthomé adjoints au maire, pour les aides techniques qu'ils



nous apportent et pour leurs soutiens à notre cause mémorielle. Enfin, un grand merci à l'abbé Nirrengarten de la paroisse de Sainte Croix de Lorquin de sa présence.

64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES PAU-BEARN

Le 3 mai 2021, le comité a participé à une semaine « Défense et Mémoire » à Bizanos. La présidente présente le Souvenir Français lors de la cérémonie de signatures de contrats d'engagements à l'Armée. Une exposition « France libre, Français libre » organisé par le comité se fait en plein air à cause de la COVID, Michel Guitter explique aux élèves de CM1-CM2 les faits marquants de la seconde guerre mondiale. Présence avec les kakémonos de notre association au forum des métiers en uniformes. Nous terminons, le 8 mai en déposant une gerbe au monument aux morts.



66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES COLLIOURES

Le 17 mai 2021, les élèves de l'école primaire Jules Ferry ont commémoré, dans la cour de l'école, la fin de la seconde guerre mondiale, en présence de Mme Cassagnères, conseillère municipale, déléguée aux affaires scolaires, de MM. Fix président du comité et Aloujes témoin de cet épisode douloureux et adhérent au comité. Le projet pédagogique, élaboré par les enseignants, avait plusieurs objectifs : faire comprendre aux élèves ce que signifiaient les mots « guerre mondiale » par la confection des drapeaux représentant les 34 pays impliqués dans ce conflit, alliés ou ennemis et revivre à travers le témoignage de M. Aloujes, le ressenti d'un enfant à cette époque et les événements qui ont marqué le village :

arrivée des allemands en novembre 1942, installations de barbelés, rationnement alimentaire, évacuation de la population en 1944, construction du mur anti-débarquement sur la plage du faubourg. Les élèves ont posé de multiples questions à M. Aloujes et au président du comité. Après le dépôt des drapeaux sur un socle préparé à cet effet, la cérémonie s'est terminée par une minute de silence et par la Marseillaise.



TOULOUGES

Pour le 8 mai 2021 au cimetière de Toulouges, une surprise attendait les rares participants, raison du Covid 19, lors du passage au carré militaire. Une rénovation de notre carré militaire s'imposait compte tenu de son ancienneté et de ses dégradations. Sur proposition du président du Souvenir Français M. Dupouy, le Maire et son conseil municipal ont validé sa requête et fait effectuer les travaux. Merci à tous pour ce beau travail effectué par les employés municipaux.



67 - BAS-RHIN WISSEMBOURG

A l'occasion de la commémoration du 76^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, le comité du Souvenir Français a initié le projet de parrainage du conseil municipal des jeunes. Entourés par Madame le maire et le président du comité, 8 jeunes se sont initiés au protocole d'une cérémonie officielle et mémorielle, avec la participation d'élus, par un dépôt de gerbe au monument aux morts de la ville. Rendez-vous est désormais pris pour la fête nationale, avec leurs 16 autres camarades pour

travailler ensemble autour des activités mémorielles et patriotiques du Pays de Wissembourg.



75 - PARIS PARIS 8^e

Le 25 mai 2021, une petite cérémonie s'est déroulée au Groupe scolaire Fénelon Sainte-Marie sous la coupole, où se trouve le monument aux morts de tous les élèves de Fénelon morts pour la France.

Le comité a eu le plaisir de donner en dépôt un ancien drapeau de Rhin et Danube. Après avoir reçu le drapeau de la présidente du comité, M. Combescure, directeur de l'Établissement a remis à son tour le drapeau à un élève de 1^{er}, très honoré de le porter. Il était entouré de sa garde, quatre élèves, trois filles et un garçon de 1^{er} et seconde.



Étaient présents à cette cérémonie : Madame d'Hautesserre, maire du 8^e accompagnée de M. Gauger, son adjoint, ancien élève de Fénelon et Mme Malachard des Reyssiers, Conseiller d'arrondissement.



Mme Hoesz, professeur d'histoire et géographie avaient veillé à ce que ces cinq élèves portent le logo et les masques du Souvenir Français et le porte-drapeau avait aussi la cravate de notre association. Depuis, ces cinq élèves ont adhéré au Souvenir Français et seront toujours les bienvenus dans notre comité.

Nous les avons d'ailleurs retrouvé deux jours après, le 27 mai 2021, place de Narvik, pour le 81^e anniversaire de la victoire de Narvik.

Avec les vingt élèves norvégiens venus de l'École Internationale de Saint-Germain-en-Laye, c'est 25 élèves réunis autour de la Flamme de la Nation, portée par le Relais sacré, qui ont allumé une bougie à ce flambeau avant de les déposer devant le monument pour honorer tous ceux qui sont morts pour leur Patrie et la Liberté.



S.E. 'Madame l'Ambassadeur de Norvège, accompagnée de l'attaché de Défense et d'un colonel norvégien de l'Armée de Terre, était présente à cette cérémonie ainsi que l'attaché naval de Grande-Bretagne et l'attaché de Défense de Pologne, Mme d'Hautesserre, maire du 8^e arrondissement, ainsi que des représentants de la Fédération Nationale des Anciens Chasseurs, de deux officiers de la promotion Narvik de l'E.M.I.A., de la section de la Légion d'honneur du 8^e et des adhérents de notre comité. Un piquet d'honneur de la Marine nationale, un clairon et un tambour de la Musique de l'Air, des porte-drapeaux et porte-fanions embellissaient notre cérémonie.

Après le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts et la minute de silence, les élèves norvégiens ont chanté l'hymne norvégien et les élèves français et les participants la Marseillaise.



Après le remerciement des autorités, les élèves et les professeurs ont emporté en souvenir la bougie qu'ils avaient déposées.

PARIS 16^e

Chaque année, Le Souvenir Français honore les Présidents de la République qui sont décédés. Aussi, le 12 juillet 2021, le comité a rendu hommage à Alexandre Millerand, inhumé au cimetière de Passy. Étaient présents à cette cérémonie : Mme l'Ambassadeur de Serbie, le premier secrétaire de la République Centrafricaine représentant l'Ambassadeur, le Grand Rabin de France Haïm Korsia, le maire du 16^e arrondissement accompagné de son adjointe, chargée de la mémoire, et les anciens combattants. Le drapeau national du Souvenir Français était présent.



Après les allocutions de Mme Chanel, présidente du comité et celle du maire, la présidente a remis des livres retraçant la vie des Présidents de la République, avant de procéder au dépôt de gerbes, d'observer un moment de recueillement et de chanter ensemble la Marseillaise.



PARIS 4^e

En prévision de la date anniversaire de la libération de Paris, comme tous les ans, les bénévoles du comité du 4^e ont nettoyé la stèle érigée à la gloire de Rhin et Danube, située Quai Henri IV



Le 25 août, ils ont déposé une gerbe à la mémoire des combattants de la Première Armée française avant de se rendre à la mairie pour la cérémonie traditionnelle.

92 HAUTS DE SEINE CLAMART

Un ami vient de nous quitter : Roger Beucherie, ancien combattant d'Algérie, dans les fusiliers-marins. Il était titulaire de la Croix du combattant. Il avait de nombreuses activités associatives notamment au Souvenir Français. Il avait été aussi président de l'amicale bretonne de Clamart.



97 - MARTINIQUE DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Le 4 juillet 2021, avec la municipalité et les anciens combattants, nous avons procédé au dévoilement de la nouvelle plaque des noms des combattants de la guerre de 1939/1945, morts pour la France qui avaient été oubliés. A cette occasion nous avons également remis deux médailles du Souvenir Français (voir « récompenses »).



Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Mme BORGHI Christiane	Argent
M. GASSMANN Jean-Marie	Argent
M. KNITTEL Eric	Argent
M. SENET Omer	Argent
M. MORISSET Raphaël	Argent
M. LAPLACE Alain	Argent
Collège des 2 Sarres	Bronze
Mme CUNY Nathalie	Bronze
M. JOLY Joseph	Bronze
Mairie de Landange	Bronze
Mairie de Lorquin	Bronze
Mme OTTO Isabelle	Bronze
Mme PIERRARD Nicole	Bronze
M. THIMM Jules	Bronze
M. TURA Joseph	Bronze
Mme VOIRAND Marie-Jeanne	Bronze
Mme BERGHANN Marylise	Bronze
M. MATHIEU Jean	Bronze
Mme SCHLICH Estelle	Bronze
M. SCHUTZ Christian	Bronze
M. BELTRAME Alexandre	DH**
M. FACHOT Pierre	DH**
M. LECLER Jacques	DH**
M. LESSURE Guillaume	DH**
Mme LJUDER Emmanuelle	DH**
Mme NEGLOT-BLATNER Josette	DH**
M. NICOLAS Jean-Paul	DH**
M. PHILIPPE Pierre	DH**
M. VELTRI Jean-Giovanni	DH**
LA MOSELLE (57)	
M. CAVALIERE Roger	VBL*
M. RESTELLI Victor	VBL*
M. BATSCH Jean-Paul	Vermeil
M. KURTZ Alain	Vermeil
M. ZANOLLA Daniel	Vermeil
M. AVILA Pascal	Vermeil
M. BIGOT Joseph	Vermeil
Mme BORGHI Christiane	Argent
M. GASSMANN Jean-Marie	Argent
M. KNITTEL Eric	Argent
M. SENET Omer	Argent
M. MORISSET Raphaël	Argent
M. LAPLACE Alain	Argent
Collège des 2 Sarres	Bronze
Mme CUNY Nathalie	Bronze
M. JOLY Joseph	Bronze
Mairie de Landange	Bronze
Mairie de Lorquin	Bronze
Mme OTTO Isabelle	Bronze
Mme PIERRARD Nicole	Bronze
M. THIMM Jules	Bronze
M. TURA Joseph	Bronze
Mme VOIRAND Marie-Jeanne	Bronze
Mme BERGHANN Marylise	Bronze
M. MATHIEU Jean	Bronze
Mme SCHLICH Estelle	Bronze
M. SCHUTZ Christian	Bronze
M. BELTRAME Alexandre	DH**
M. FACHOT Pierre	DH**
M. LECLER Jacques	DH**

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
M. LESSURE Guillaume	DH**
Mme LJUDER Emmanuelle	DH**
Mme NEGLOT-BLATNER Josette	DH**
M. NICOLAS Jean-Paul	DH**
M. PHILIPPE Pierre	DH**
M. VELTRI Jean-Giovanni	DH**
NORD (59)	
M. MERLY Claude	Bronze
HAUTES-PYRÉNÉES (65)	
M. SASSO Simon	Bronze
Mme NAVARRO Madeleine	Bronze
PYRÉNÉES-ORIENTALES (64)	
M. BILLES Francis	Cravate d'honneur
M. JOUANOLE Joël	VBL*
M. XANCHQ Jean	VBL*
Mme BARBE Marie-Hélène	Vermeil
Mme RAMEAU Francine	Vermeil
M. BALAT Joseph	Argent
Mme MONTI Monique	Argent
M. GOUGENHEIM Robert	Argent
M. LECLER Jacques	Argent
M. PALLOURE Pierre	Bronze
M. CUPTIL Jacques	Bronze
Mme RIERA Dolorès	Bronze
Mme BOUTIN Sylvie	DH**
M. BOUTIN Bernard	DH**
Mme MARLE Christine	DH**
M. MARLE Patrick	DH**
M. MARTI Romain	DH**
Mme BUISSON Jacqueline	DH**
Mme BAILLEUL Béatrice	DH**
M. CORTIULA Gilbert	DH**
Mme PALAU Jeanne	DH**
Mme RIBERE Christine	DH**
M. DELIMAL Jean-Louis	DH**
M. LACOMBE Louis	DH**
Mme FONTANEL Marguerite	DH**
Mme DORIOT Yvette	DH**
Mme DAURE Monique	DH**
M. FOURCADE Philippe	DH**
M. PRUDHOMME Gilbert	DH**
Mme SAUBEBELLE Nicoles	DH**
Mme SOUDAN Marie-Pierre	DH**
Mme BACO Christine	DH**
Mme CRAVE DENIS Lucine	DH**
BAS-RHIN (67)	
M. QUINIOU Dominique	Cravate d'honneur
Municipalité de Wissembourg	Vermeil
Mme FISCHER Alice	Argent
M. TOUSCH Joseph	Bronze
Ecole élémentaire de la Museau	Bronze
Mme AMBEC Aurore	DH**
M. BOLLY Mathieu	DH**
Mme LANGENBRONN-KASTNER Patricia	DH**
M. POIREL Eric	DH**
Ecole primaire et élémentaire de Stenseltz	DH**
Ecole Jean OHLEYER de Wissembourg	DH**

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
RHÔNE (69)	
M. CHAREYRE Antoine	VBL*
M. MONDELAIN Alain	Vermeil
M. BEHEM Alain	Vermeil
M. MARION Philippe	Vermeil
M. OLAGNIER Marcel	Vermeil
M. PANTIGNY Michel	Vermeil
M. JUSTET Bernard	Argent
M. DUPUY Alain	Argent
M. MARION Jacques	Argent
M. DEVILLERS Guy	Argent
M. CASILE Gabriel	Argent
Mme JABET Christine	Argent
M. ROZE Raymond	Bronze
M. FOURRICHON Paul	Bronze
M. DUFOUR Jean-Claude	Bronze
M. PEYSSON Yves	Bronze
Mairie de Lozanne	DH**
M. SCHWECHLEN Bertrand	DH**
Mme COUDRY Muriel	DH**
M. MAROTTE Michel	DH**
M. GENIN Stéphane	DH**
M. DEROUET André	DH**
PARIS (75)	
Mme La Maire Rachida DATI	Argent
Mme KOLINKA Ginette	Argent
SEINE MARITIME (76)	
M. MUTEL Hervé	Argent
M. DEMAZIERES Mario	Argent
M. RICOUDAR Philippe	Argent
M. LEVARAY Pascal	Argent
M. MARTINE Gérard	Argent
M. LEFAUX Eddy	Bronze
SEINE ET MARNE (77)	
M. D'HAHIER Patrice	Vermeil
M. DUCHOQUET Régis	Vermeil
M. GUIVARCH Jean	Vermeil
M. LAUDREL Jean	Vermeil
M. LOISEAU Pierre	Vermeil
M. THOLAS Claude	Vermeil
M. VAN DERV NOOT Marcel	Vermeil
Mme ALINC Colette	Argent
M. DURAND Thierry	Argent
M. DUVIVIER Bernard	Argent
M. GAUDOU Gilles	Argent
Mme GENAILLE Hélène	Argent
M. JAULNEAU Philippe	Argent
M. LAMBERT Gérard	Argent
M. LEROY Edouard	Argent
M. NANCY Jean-Yves	Argent
M. OLMETA Jacques	Argent
M. ORHAND Marcel	Argent
Mme SALE Christiane	Argent
M. STANCATO Sauveur	Argent
M. VAREA Patrice	Argent
M. COURTINARD Roger	Bronze
M. DAUBARD François	Bronze
Mme D'HAHIER Annie	Bronze
M. DIERICKX Jean-Marie	Bronze

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Mme DUBOIS Arlette	Bronze
Mme DUVIVIER Nicole	Bronze
M. LESTIEU Guy	Bronze
Mme MOLINA Danielle	Bronze
Mme PREVOST Nadine	Bronze
M. BEILLARD Bernard	DH**
M. BLOT Gérard	Vermeil
M. DECOUX Michel	DH**
Mme GISCOS-DOURIEZ Mélusine	DH**
M. LE MILLOUR-WOIRHAYE Franck	DH**
Mme MORTIER Christiane	DH**
Mme RIVAUD Annie	DH**
Mme TORRAO Camille	DH**
YVELINES (78)	
M. CASERIS Serge	Argent
Mme GANDON Nathalie	Argent
M. LEROY Louis	Argent
M. COLLIOT Gérard	Argent
M. AVART Paul	Argent
Mme FAYE Monique	Bronze
M. FANTIN Raphaël	Bronze
M. CONATE Ansoumane	DH**
M. CHEVALIER Janick	DH**
Mme BERTHELEMY Christiane	DH**
Mme GOUBIN Danièle	DH**
SOMME (80)	
M. MAILLARD Stéphane	Vermeil
M. DUPONTREUÉ Didier	Vermeil
M. MATTHEYS Franck	Bronze
M. TRASKA Gérard	Bronze
M. SAGEOT Daniel	Bronze
Mme SAGEOT Martine	Bronze
Mme BENEDEINI Catherine	DH**
M. GAFFEZ Jacky	DH**
M. ROY Gérard	DH**
TARN (81)	
M. FARENO Jean	Argent
M. HARRAS Stephan	Bronze
M. VILLENEUVE Amaury	Bronze
M. CLERGEOT Guy	DH**
TARN ET GARONNE (82)	
M. DELMAS Yves	DH**
Mme PAGES Annabelle	DH**
Mme PELSSIE DU RAUSAS Marguerite	DH**
M. RIBEAU Jimmy	DH**
M. FLORENTIN Raphaël	DH**
M. BELLETESSE Patrick	DH**
M. SURGET Yves-Alain	DH**
Mme BENAZET Marie	DH**
M. ROUANET Jean-François	DH**
Mme CAMMAS Geneviève	DH**
M. CAMMAS Guy	DH**
M. LANOY Dominique	DH**
VAR (83)	
M. BARBIER Christian	VBL*
M. LAURENT Gérard	Vermeil
M. MAGUIN Charles	Vermeil
M. SORASSO Jean-Michel	Vermeil

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Mme ADAM Claudette	Argent
M. BILLEBAULT Jean-Claude	Bronze
M. CASCALES-CUTTILA François	Bronze
M. DELANNOY Alexandre	Bronze
M. GUILLAUD Jean-Michel	Bronze
M. MOULIN Nicolas	Bronze
Mme ANDRÉ Jeannine	DH**
M. ANDRE Roger	DH**
M. BERLUREAU Serge	DH**
Mme BURIASSI Julienne	DH**
Mme CAPARROS Renée	DH**
Mme CARRIE Gisèle	DH**
Mme FERROLD France	DH**
Mme JOST Bernadette	DH**
M. LEULEU Stéve	DH**
Mme MAUNIER Françoise	DH**
M. PEDOTTI Henri	DH**
Mme PEDOTTI Marcelle	DH**
M. PERRIN Dominique	DH**
Mme SAINZELLE Patricia	DH**
M. SION Bruno	DH**
Asso ACSPMG-association	DH**
Asso LES AMIS DU DIXMUDE	DH**
VAUCLUSE (84)	
M. PAROLA Roger	Argent
M. COURROUX Jean-Claude	Argent
Mme BERNARD Janine	Argent
Mme COAST Marie-Pierre	Bronze
M. CHOUKROUNE Patrick	Bronze
M. VALVERDE Jean-Luc	Bronze
YONNE (89)	
M. GRAILLOT Jean	Argent
Mme ROQUES Michèle	Argent
Mme TOUSSAINT Annie	Argent
M. MION Lucien	Bronze
M. LEGENDRE Guillaume	DH**
Mme PREVOST Monique	DH**
M. ROBE COURT Gérard	DH**
SEINE SAINT DENIS (93)	
M. ROQUET Olivier	VBL*
Mme BASSET Suzanne	Argent
M. EMERY Bernard	Argent
Mme BOITEL Chantal	Bronze
M. BOITEL Lionel	Bronze
M. GENICHON Pierre	Bronze
M. PEUGNET Claude	Bronze
M. POIROT Georges	Bronze
M. CHANVRY Jacky	DH**
Mme CHANVRY Sylvie	DH**
M. DUBOIS Emile	DH**
Mme MOCELLIN Christiane	DH**
M. RABIER Dominique	DH**
Mme VIMMER Chantal	DH**
VAL DE MARNE(94)	
Mme GONNET Monique	Cravate d'honneur
Mme SAFFAUX Monique	VBL*
M. SAFFAUX Serge	VBL*
M. SEGUIN Louis-François	Vermeil

Comités Noms et Prénoms	Médailles décernées
Mme VISCARDI Jacqueline	Vermeil
M. LESAGE Roger	Vermeil
M. MISTRETTA Paul	Vermeil
M. LE BIDEAU Jean-Michel	Argent
M. CUNIERE Gilbert	Argent
Mme DE RONCHI Françoise	Argent
M. FORM Maurice	Argent
Mme LELIEVRE Monique	Argent
M. SEGURET Francis	Argent
M. GANET Alain	Argent
Mme HASQUENOPH Sophie	Argent
M. VINCENS Bernard	Argent
M. LELIEVRE Jacques	Argent
M. DENESLE Eric	Bronze
M. BAUX Jean-Pierre	Bronze
M. MARALDO Armand	Bronze
Mme CULANG Tiffany	Bronze
Mme COURIAUD Stéphanie	Bronze
M. SILVESTRE Emmanuel	Bronze
Mme BAUDRY Geneviève	Bronze
Mme MASSON Nelly	Bronze
M. BOIXAREU Ramiro	Bronze
M. EMARD Gilbert	Bronze
M. GROSSI Claude	Bronze
Mme LEGRAS Denise	Bronze
M. MOREAU Pierre	Bronze
M. VIENOT Claude	Bronze
M. ROUSSELLE Jacques	Bronze
M. HAMEL Pierre	DH**
M. BAILLY Virgile	DH**
Mme BANROQUES Nadège	DH**
Mme BAUCHER Héliane	DH**
Mme BESSIN Odette	DH**
M. DUPON Daniel	DH**
Mme CARON Colette	DH**
M. CARON Gérard	DH**
Mme CREUZEVAULT Maïalèn	DH**
Mme LIENART Pierrette	DH**
Mme MARCHOU Geneviève	DH**
Mme MATHIS Nicole	DH**
Mme MOYSAN Patricia	DH**
Mme NORTIER Anne-Marie	DH**
Mme SEGURET Anne-Marie	DH**
Mme VIENOT Claude (née RALBOL)	DH**
M. CHOTARD Gilles	DH**
M. DUPIN Bernard	DH**
M. LALLET Claude	DH**
Mme VOLLE Odette	DH**
VAL D'OISE (95)	
M. LAPCZUK Joseph	Bronze
M. HOUMAIRE Henri	DH**
AUTRICHE	
Labg.A.D. ÖkRat Peter RIESER	Argent
Oberst i.R. Alexander BARTHOU	Argent
MARTINIQUE	
M. PERRIN Jean-Charles	Bronze



LA BOUTIQUE EN LIGNE
LE SOUVENIR FRANÇAIS
VOUS PROPOSE LA SÉLECTION DU MOIS



12,00 €

POLO BUSTE DE
FRANÇOIS-XAVIER NIESSEN



4,00 €

MUG



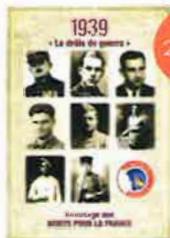
1,00 €

SET 6 CRAYONS
DE COULEUR



1,60 €

PIN'S



2,00 €

REVUE HORS-SÉRIE
"1939, LA DRÔLE DE
GUERRE"



6,00 €

MASQUE AJUSTABLE
BLANC



55,20 €

LOT DE 48 BOUGIES
"FLAMME DE L'ESPOIR"

Vous pouvez également effectuer vos
achats directement à l'adresse suivante :

36 rue de Laborde - 75008 PARIS
Horaires d'ouverture : 13H00-16H00

☎ 01 42 65 43 40

✉ lrparis@lrparis.fr

DES DIZAINES D'AUTRES PRODUITS DISPONIBLES ET DES NOUVEAUTÉS À VENIR



HOMMAGE AUX VAINQUEURS
DE LA BATAILLE DE LIGNY
18 juin 1815 (Belgique)